Plan de gestion 2025-2029

Tome 1 : Diagnostic

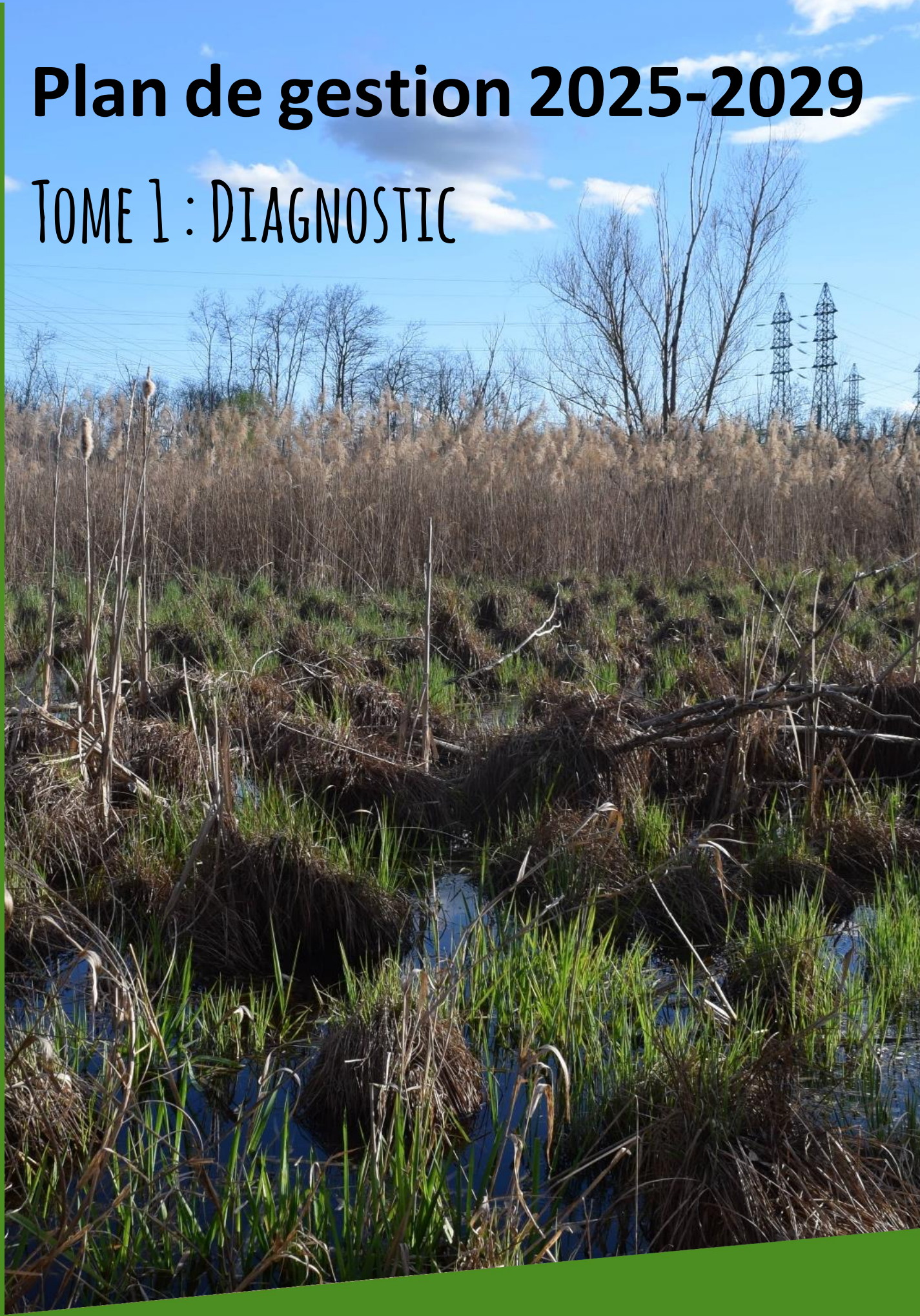

ENS du Lac Jacob et petit lac

Commune de Salaise-sur-Sanne

Salaise sur Sanne

isère LE DÉPARTEMENT

Réseau des Espaces Naturels Sensibles

découvrir, aimer, protéger

Table des matières

Partie 1 : Informations générales 5

Situation et accessibilité 6

Foncier 7

Outils au service de la conservation et de la biodiversité 8

Outils d'aménagement du territoire 9

Patrimoine historique et culturel – usages anciens 10

Gestion de l'ENS 12

Partie 2 : Activités socio-économiques 16

Activités économiques 17

Agriculture 17

Sylviculture 19

Captage d'eau potable 21

ctivités industrielles 22

Aménagement du territoire 24

Axes de communication 24

Sports et loisirs 25

Chasse 25

che 25

Sports de pleine nature 26

Partie 3 : Accueil du public 28

Fréquentation 29

Infrastructures et équipements d'accueil 31

Partie 4 : Diagnostic faune, flore, fonge et habitats 32

Méthodologie 33

Faune vertébrée – Les mammifères 35

Faune vertébrée – Les oiseaux 36

Faune vertébrée – Les reptiles et amphibiens 38

Faune invertébrée – Les insectes 39

Flore – Les plantes vasculaires 40

Bilan des connaissances 41

Les habitats naturels 42

Responsabilités du site – Synthèse, états de conservation. 44

Contraintes 46

Annexes : 47

Annexe 1 : Carte de la Réglementation des boisements : 47

Annexe 2 : Liste des espèces observées sur site : 48

Carte 1 : Localisation de l'ENS 6
Carte 2 : Maîtrise foncière au sein de l'ENS. 7
Carte 3 : Carte des zonages d'inventaires 8
Carte 4 : Zonages PLU de Salaise-sur-Sanne 9
Carte 5 : Evolution de l'occupation du sol de 1950 à aujourd'hui (source : Remonter le temps). 11
Carte 6 : Place de l'ENS dans le réseau hydrographique local. 13
Carte 7 : Carte géologique. 15
Carte 8 : Production agricole dans et autour de l'ENS (RPG 2022). 17
Carte 9 : Carte du couvert forestier (carte forestière - 2006) 19
Carte 10 : Localisation des lignes électriques et des conduites de gaz 22
Carte 11 : Réseau de routes et chemins sur l'ENS. 24
Carte 12 : Les possibilités de sports de plein air autour de l'ENS. 26
Carte 13 : Carte du réseau des espaces naturels ouverts au public en Isère Rhodanienne et dans la Bièvre. Les notes d'accessibilité sont attribuées en fonction des différentes possibilités que le visiteur peut utiliser pour se rendre sur site (bus, voiture, vélo...). 29
Carte 14: Place du lac Jacob dans le réseau local. 30
Carte 15 : Liste des équipements pédagogiques des sites naturels ouverts au public en Isère Rhodanienne et dans la Bièvre. 31
Carte 16 : Cartographie d'habitats sommaire 42
Carte 17 : Cartographie des enjeux habitats 44
Carte 18 : Répartition des habitats (surfaces) et espèces (points) à responsabilité pour au sein de l'ENS. 46

Figure 1 : Graphique ombrothermique. 14

Ecriture : Florian Kherbouche (Conseil départemental de l'Isère – Service patrimoine naturel), Antoine Gaillard (Commune de Salaise-sur-Sanne).

Relecture : Justine Menguy (Commune de Salaise-sur-Sanne), Fabien Devidal et Didier Joud (Conseil départemental de l'Isère)

Partie 1 : Informations générales

INFORMATIONS GENERALES
Situation et accessibilité
SL192 – ENS du Lac Jacob et Petit Lac

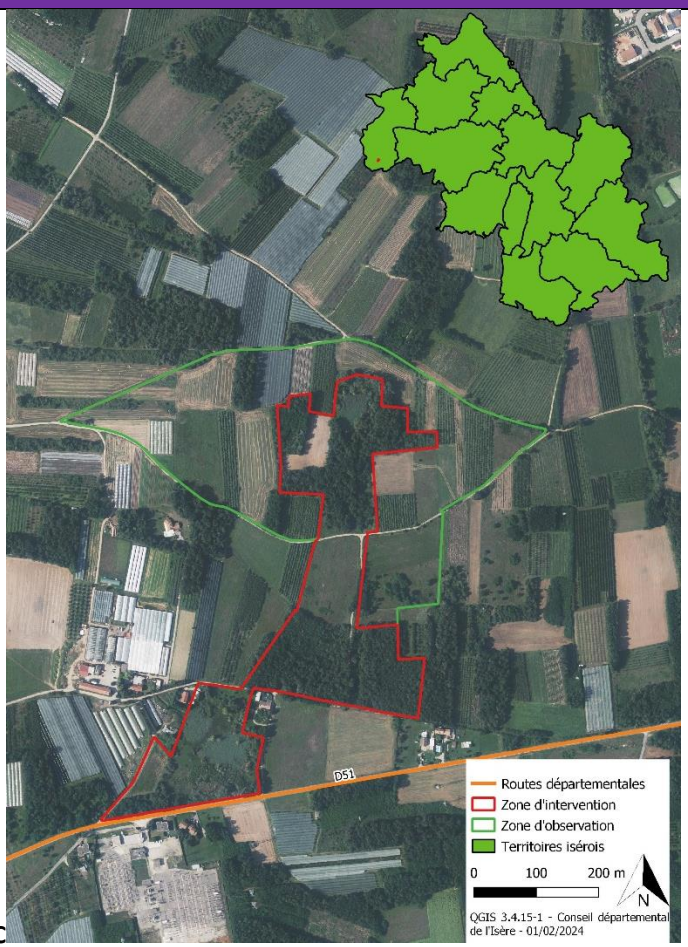

Carte 1 : Localisation de l'ENS

Accès au site : Accès via la D51. Aucun parking n'est dédié spécifiquement à l'ENS. Un stationnement est néanmoins possible en face des serres du Grand Lan. Il est également possible d'y venir à pied depuis le centre-ville via le chemin du Petit Lac ou la rue du Lac Jacob.

Commune : Salaise-sur-Sanne
Communauté de communes : Entre Bièvre et Rhône
Territoire administratif (Isère) : Isère Rhodanienne
Altitude : 225 m
District naturel : Vallée du Rhône

Zonages du site :
ZP : OUI : ☒ NON : ☐

ZI : 10.78 ha
ZO : 23.45 ha

Historique administratif	
2010	Labellisation de l'ENS en mai.
2023	Relance d'une campagne de signatures de conventions, obtention de 50% de maîtrise foncière.
2024	Rédaction du premier plan de gestion pour la période 2025-2029.

INFORMATIONS GENERALES
Foncier

Total maîtrise foncière (acquisition et conventionnement) : **5.84 ha** | 58 %

Tableau des parcelles de la ZI :

Section	Parcelle	Lieu-dit	Propriétaire	Convention adhésion
AN	316	Les Sabliers	Prive	Non
AO	258	Les Gouttes	Prive	Oui
AO	260	Les Gouttes	Prive	Oui
AO	768	Le Lac	Prive	Oui
AN	314	Les Sabliers	Prive	Oui
AO	261	Les Gouttes	Prive	Oui
AN	327	Les Sabliers	Prive	Non
AN	323	Les Sabliers	Commune	Non
AN	325	Les Sabliers	Commune	Non
AO	766	Le Lac	Commune	Non
AO	772	Le Lac	Commune	Non
AO	773	Le Lac	Commune	Non
AO	774	Le Lac	Commune	Non
AO	775	Le Lac	Commune	Non
AO	181	Grand Sablier	Prive	Non
AO	182	Grand Sablier	Prive	Non
AN	311	Les Sabliers	Prive	Oui
AO	770	Le Lac	Prive	Non
AO	771	Le Lac	Prive	Non
AN	324	Les Sabliers	Prive	Oui
AN	326	Les Sabliers	Prive	Oui
AO	262	Les Gouttes	Prive	Non
AN	319	Les Sabliers	FNE	Oui
AN	319	Les Sabliers	Prive	Non
AO	767	Le Lac	Prive	Non

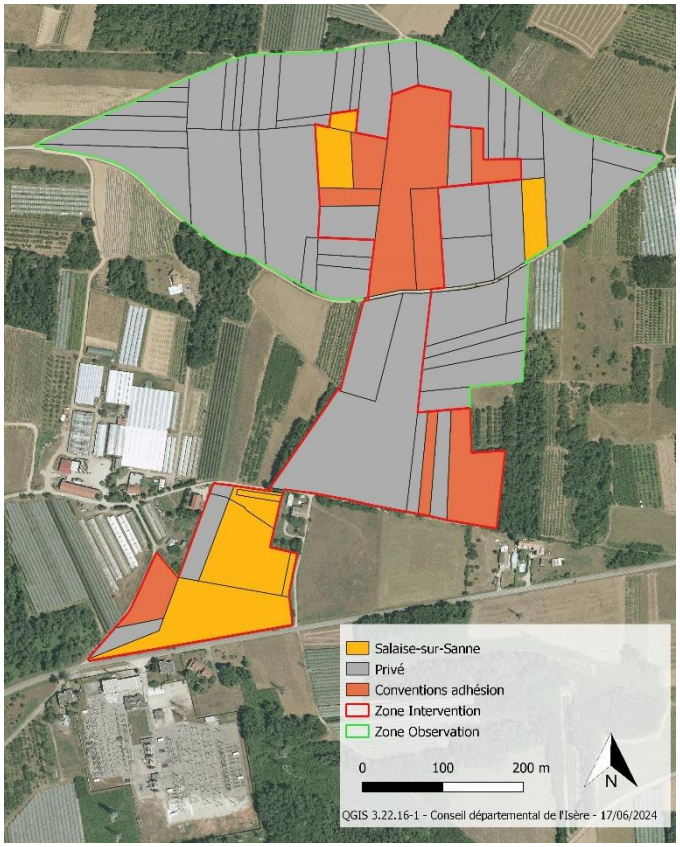

Carte 2 : Maîtrise foncière au sein de l'ENS.

Evolution

La commune est propriétaire de la majeure partie du lac Jacob. Le petit lac est quant à lui en grande partie propriété de l'association France Nature Environnement Isère, cette dernière ayant signé une convention d'adhésion. Courant 2023, la commune a contacté tous les propriétaires de parcelles en zone d'intervention. Plusieurs d'entre eux ont décidés de signer une convention d'adhésion. D'autres propriétaires seraient prêts à signer une convention, mais ont peur de ne plus pouvoir disposer de leur(s) parcelle(s) comme ils le souhaitent. Une rencontre est nécessaire pour répondre à cette crainte, l'ENS n'ayant pas vocation à interdire les pratiques des propriétaires au sein de leur parcelles.

Servitudes

L'ENS n'est pas concerné directement par de la servitude. Néanmoins, le poste EDF de Gampaloud, situé en limite sud immédiate de l'ENS est à prendre en compte. Une ligne électrique haute tension en part et vient longer l'ENS à l'ouest (LIT 63kV N0 1 GAMPALOUP-ST-CLAIR). Son entretien est assuré par RTE.

INFORMATIONS GENERALES
Outils au service de la conservation et de la biodiversité

Outils d'inventaire	Nombre	Superficie (ha)	Numéro / code	Nom	Commentaires
ZNIEFF de type I	1	5.72	820030330	Prairies humides des sables	Fiche en annexe 1.
Inventaire Zone humide (1/25 000)	1	9.14	38VS0004	Le Lac	Zone humide couvrant le lac Jacob et le petit lac.
REDI (1/25 000)	1	-	IR04	RD51	Zone d'écrasement d'amphibiens
Outils de protection règlementaire	**Nombre**	**Superficie (ha)**	**Numéro / code**	**Nom**	**Commentaires**
Non concerné.					
Outils de protection au titre d'un texte européen ou international	**Nombre**	**Superficie (ha)**	**Numéro / code**	**Nom**	**Commentaires**
Non concerné.					

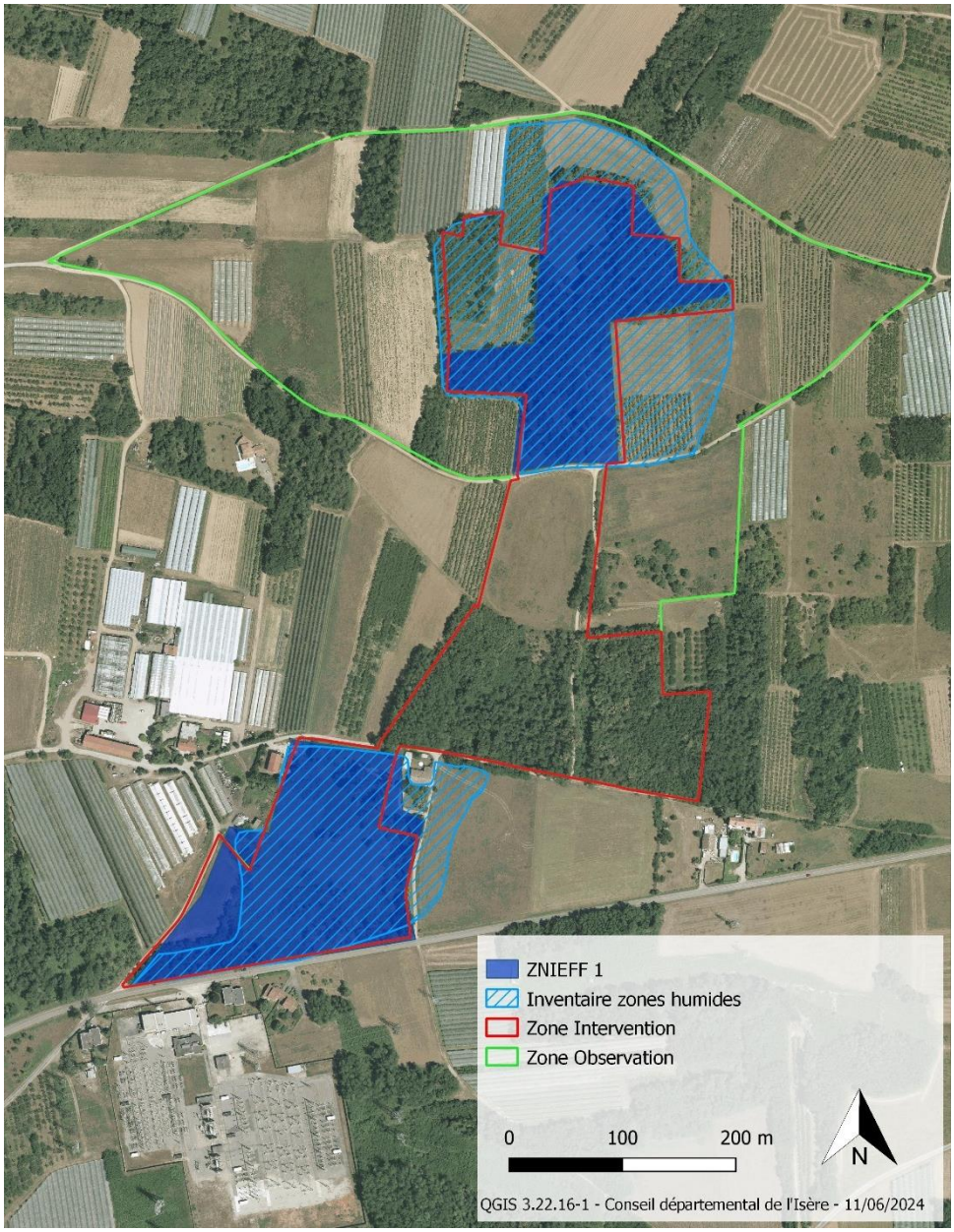

Carte 3 : Carte des zonages d'inventaires

INFORMATIONS GENERALES
Outils d'aménagement du territoire (superposés à l'ENS)

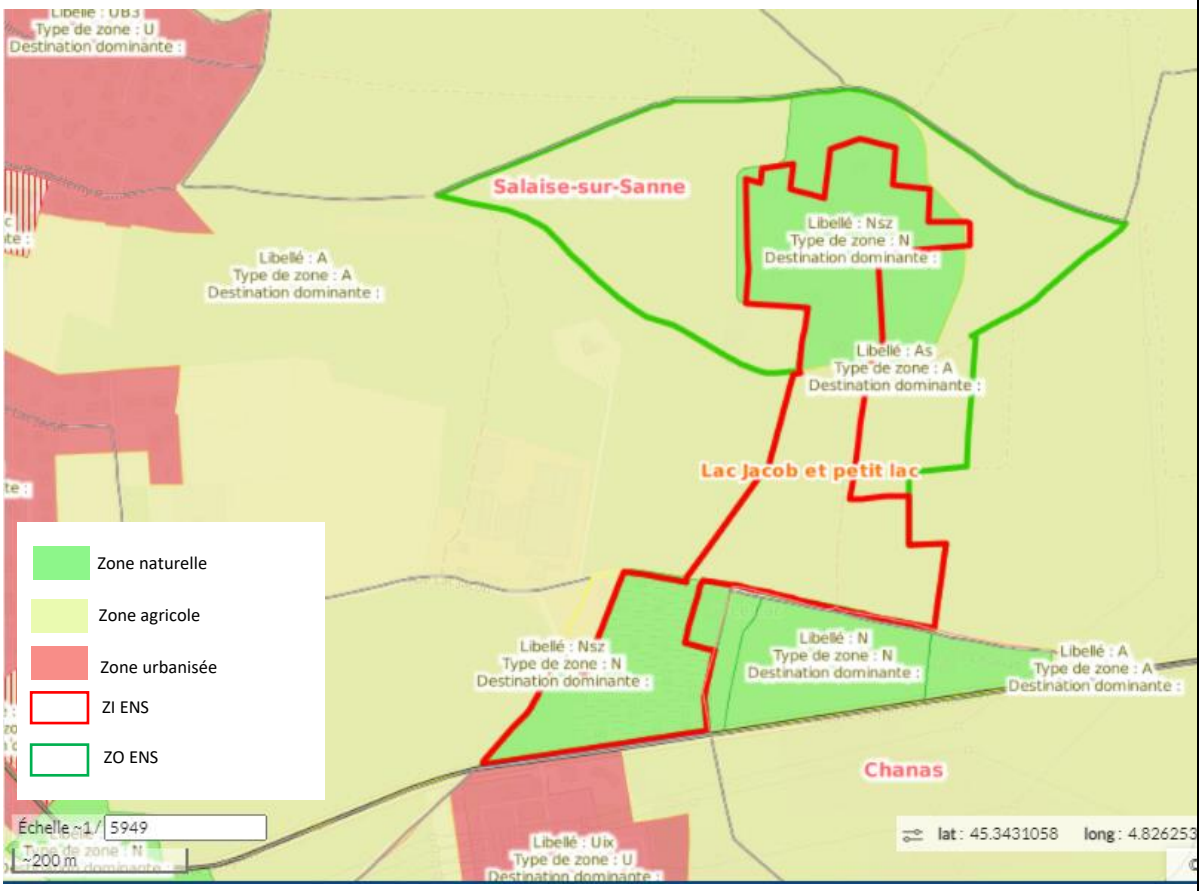

Carte 4 : Zonages PLU de Salaise-sur-Sanne

Catégorie	Documents	Dates	Description
Eau	SAGE	Du 15/10/20 au 14/10/23	La commune de Salaise-sur-Sanne est intégrée au CLE Bièvre Liers Valloire, cependant, aucune action de concerne l'ENS. CLE-bievre-liers-valloire.pdf
	PAPI		PAPI Dolon Sanne d'intention (PAPI.pdf) en cours vers PAPI complet. Pas de mention de l'ENS.
	Captages AEP		Partie nord-est de l'ENS comprise dans la limite de l'air d'alimentation du champ captant de Golley : AAC CHAMP CAPTANT DE GOLLEY
Urbanisme (TVB) Forêt	SCOT des rives du Rhône	Approuvé le 28/11/19	L'ENS y est identifié comme réservoir de biodiversité à protection forte et comme lieu de passage d'un corridor d'enjeu local.
	PLU	24/11/15	Elaboration d'un PLUi en cours. Dans le PLU de 2014, une partie de l'ENS est en zone naturelle mais pas l'entièreté de la zone d'intervention dont une autre partie est en zone agricole (classée tout de même As).

INFORMATIONS GENERALES
Patrimoine historique et culturel – usages anciens

Analyse de l'évolution du sol :

La carte 5, page suivante, montre des changements importants depuis 1950. On observe une forte augmentation de l'installation de serres agricoles depuis le début des années 2000 notamment, ainsi qu'un fort développement de la ferme des serres du grand lan. Entre 1950 et 1972, est construit le poste EDF de Gampaloup juste au sud de l'ENS, déboisant ainsi une bonne partie de la forêt. Plus globalement, le paysage est resté majoritairement agricole, les forêts ayant regagné peu de terrain.

Au sein de l'ENS, on note tout de même un reboisement du petit lac dès les années 70. Le lac Jacob connaît lui une tendance à la fermeture par les ligneux observable depuis les années 90. La piste de moto que l'on peut observer sur la carte de 1998 a depuis disparue au profit de boisements, des ruches sont également installées en cet endroit.

Usages anciens sur le site

L'origine des deux lacs est naturelle et remonte à la période de la dernière glaciation (environ – 12 000 ans). Un important bloc de glace y serait resté durant la période du recul des glaciers provoquant localement un tassement du sol créant ainsi les deux dépressions connues à ce jour.
Le secteur de l'ENS est depuis longtemps à vocation agricole. La carte de l'état-major (1820-1866) l'indique comme une zone ouverte dépourvue de boisement avec quelques parcelles plantées de vignes. C'est aujourd'hui un secteur où maraîchage et verger d'arbres fruitiers sont dominants.
Le site sera identifié en 1988 comme zone d'intérêt naturaliste avec la découverte d'une population de tritons crêtés (*Triturus cristatus*), menant plus tard à la labélisation en ENS.

Eléments culturels

Au sein de l'ENS n'est présent aucun élément du patrimoine. Néanmoins, certains lieux culturels sont présents à proximité :

- Le prieuré de Salaise-sur-Sanne du IV^{è} siècle (2.5 kms à pied de l'ENS),
- La fontaine Saint-Juste (3 kms)
- …

Sources

- RETOUR SUR PRIEURE DE SALAISE SUR SANNE - Groupe Archéologie et Histoire de Morestel & sa région (archeologie-et-histoire-morestel.fr)

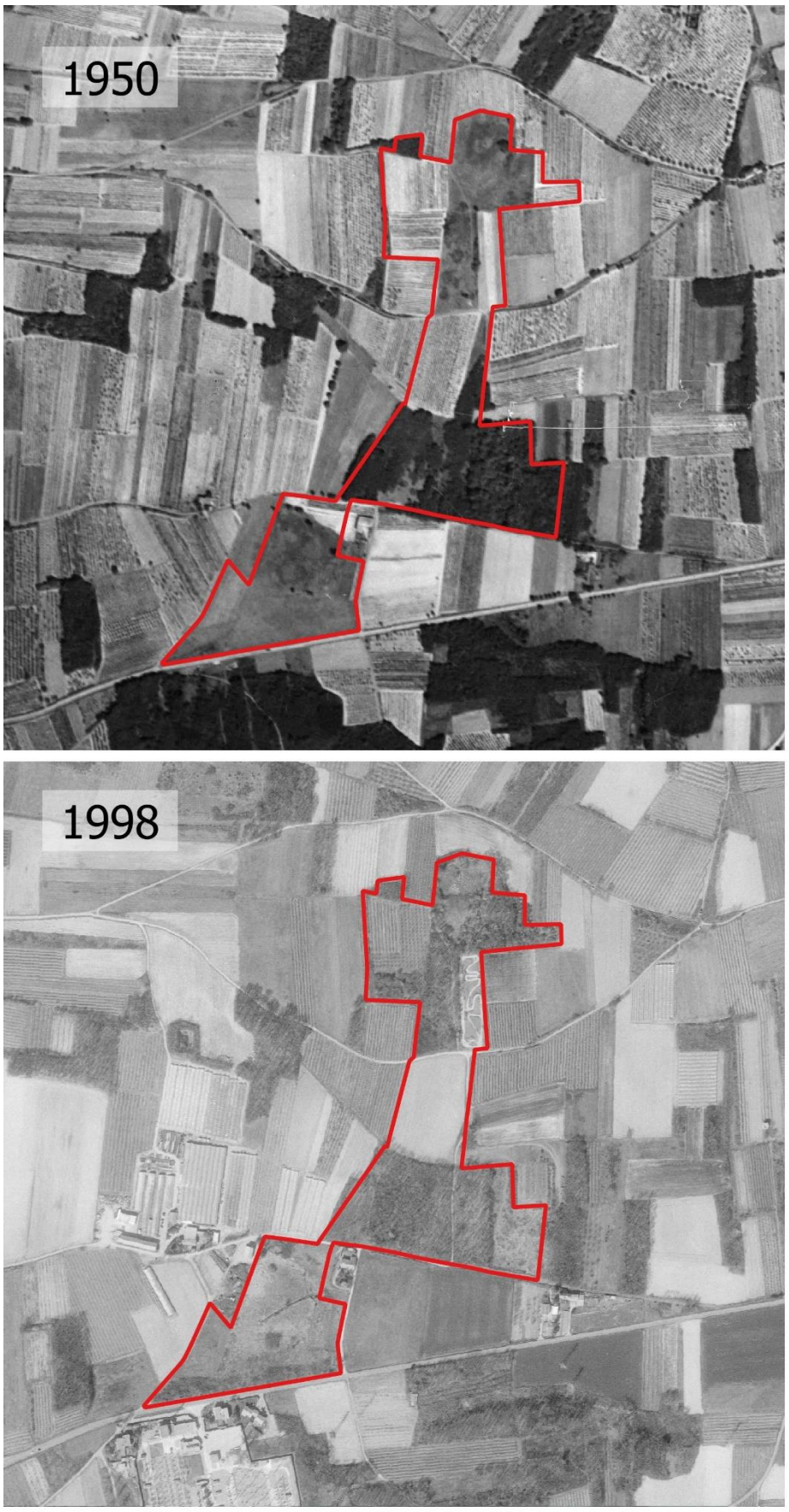

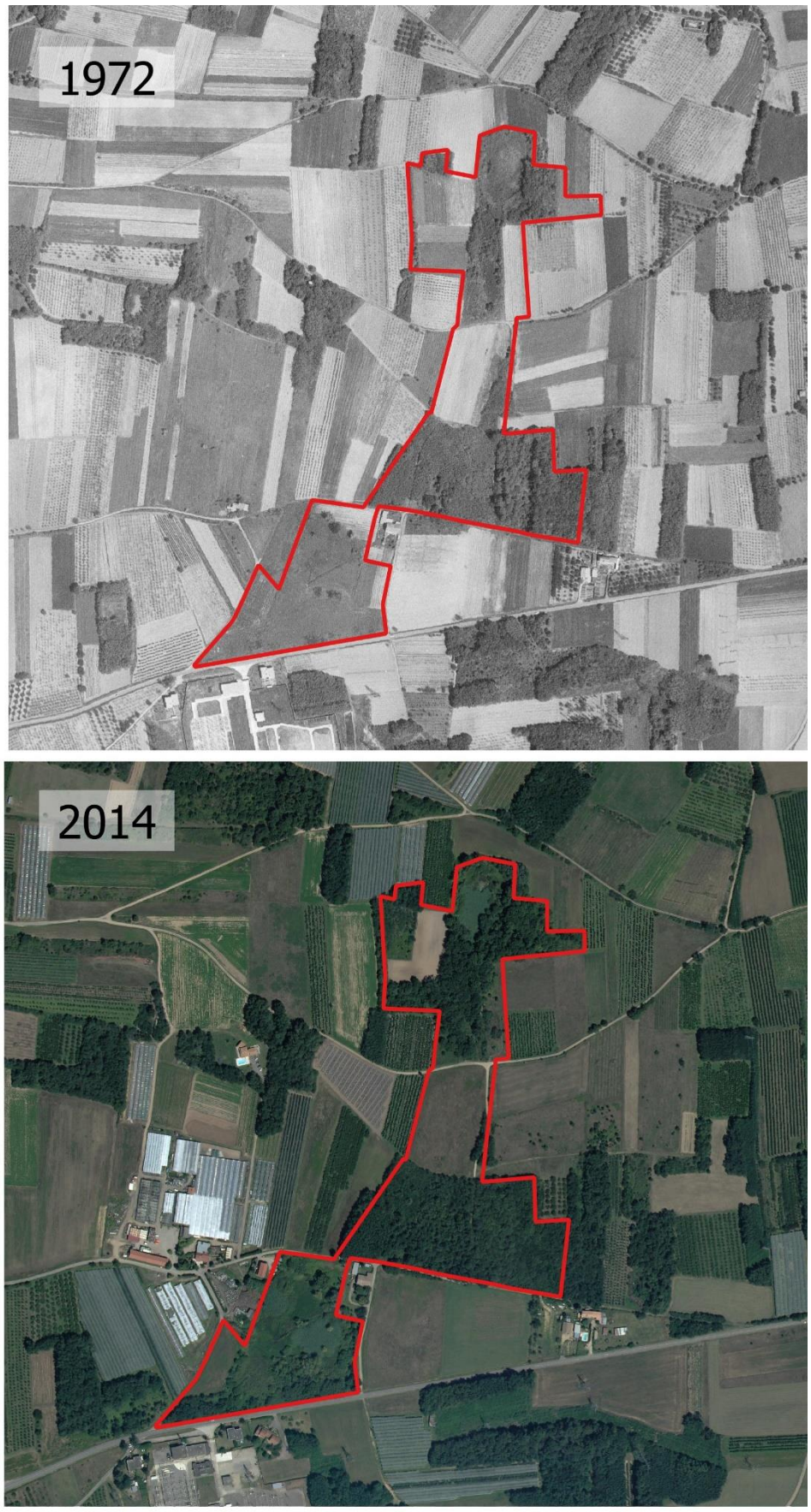

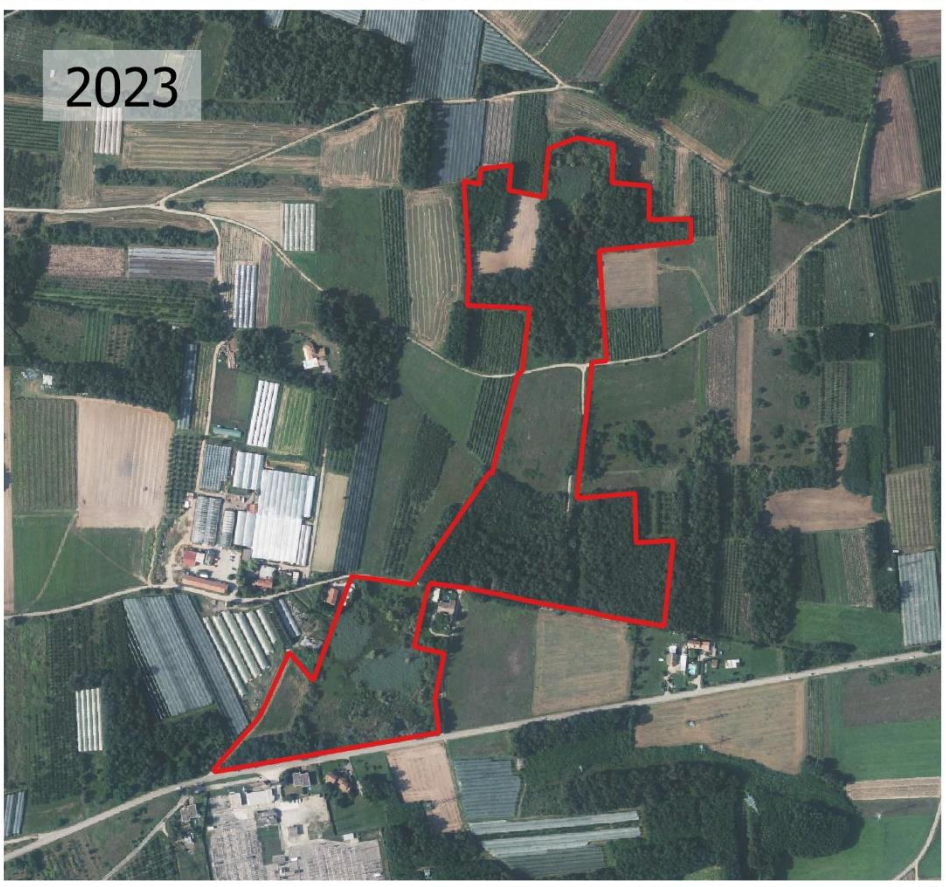

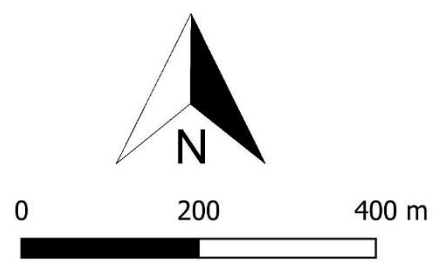

Carte 5 : Evolution de l'occupation du sol de 1950 à aujourd'hui (source : Remonter le temps).

INFORMATIONS GENERALES
Gestion de l'ENS

Historique travaux de gestion		
1994	Acquisition	Achat d'une partie du petit lac par la FRAPNA (actuel FNE Isère) en vue d'une mise en œuvre d'actions de gestion du milieu.
2006-2007	Inventaires	Inventaires faune-flore par les associations Gère Vivante (aujourd'hui Nature Vivante), Gentiana pour la flore et Sympetrum pour les odonates.
2006	Travaux	Travaux de réouverture du petit lac : coupe d'arbre dans l'emprise du lac.
2010	Travaux	Travaux de création de dépression dans les lacs pour le triton crêté par des élèves du lycée AGROTEC.
2024	Inventaire	Pose d'amphicapts pour rechercher le triton crêté. Plusieurs individus adultes sont trouvés sur les deux lacs.

Travaux d'entretien courant

Peu d'actions ont été entreprises sur cet ENS en faveur de la biodiversité ou de l'accueil du public, étant donné qu'aucun plan de gestion n'a encore été rédigé. Les quelques actions concernent le petit lac et se sont limitées à de la réouverture des zones en eau par coupe des ligneux. Ces dernières ont été réalisées par l'association Nature Vivante dans le cadre de chantiers bénévoles ou de partenariat avec le lycée AGROTEC de Vienne.

INFORMATIONS GENERALES
Fonctionnement hydrologique

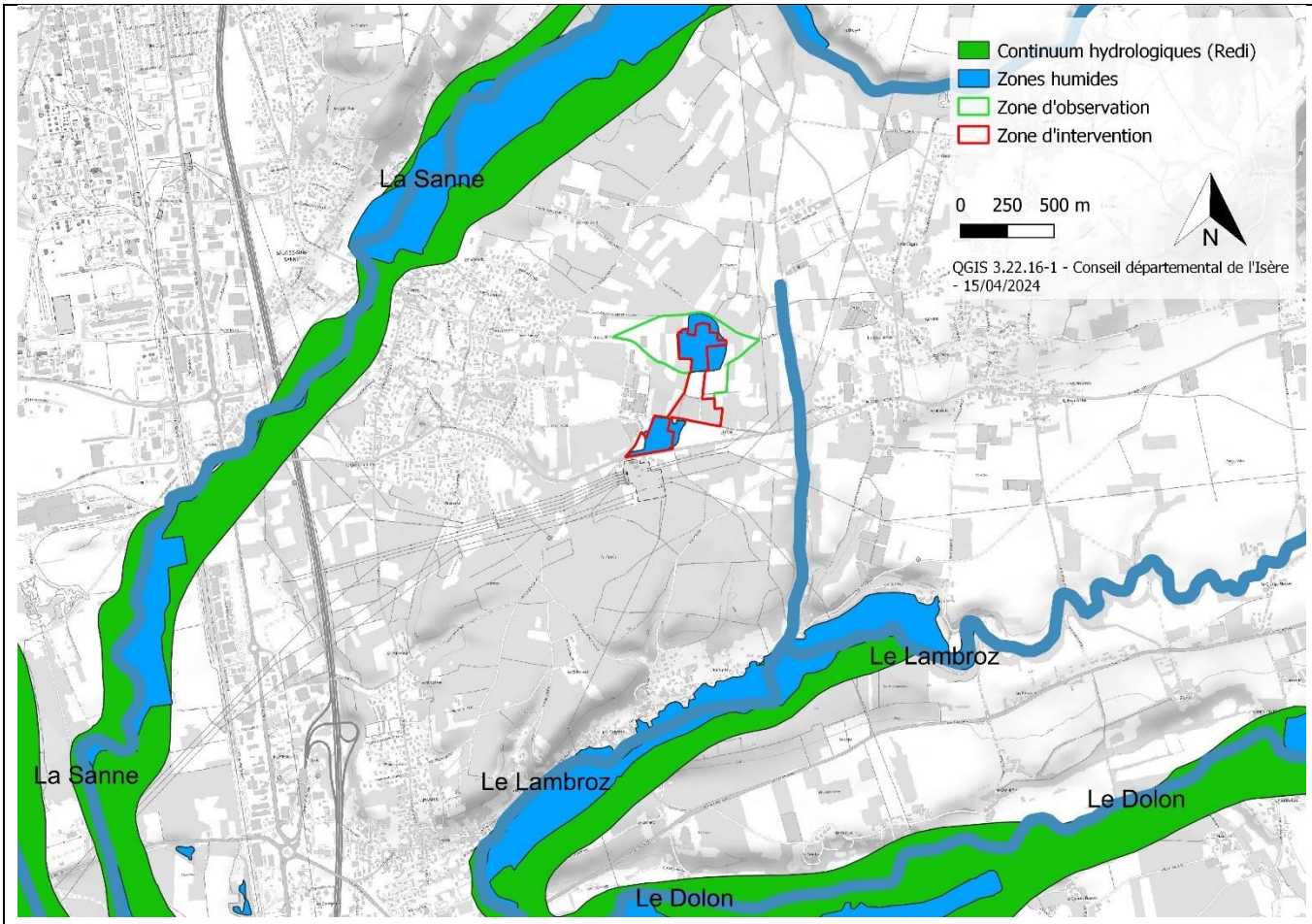

Carte 6 : Place de l'ENS dans le réseau hydrographique local.

Les deux lacs apparaissent isolés du reste du réseau hydrographique local. En effet, aucune connexion n'est connue avec les cours d'eau ou autres zones humides alentours. L'alimentation de ces deux zones humides semble donc être seulement liée aux précipitations. **Une étude plus poussée serait à prévoir pour mieux comprendre le fonctionnement de ces deux lacs**, et les potentialités de restauration s'il y en a. Selon plusieurs témoignages d'agriculteurs locaux, un drain aurait été creusé entre les deux lacs en passant par la parcelle AO 181. Ce drain aurait été rempli de galets puis recouvert pour permettre une circulation de l'eau en souterrain. Cette piste reste à explorer.

A noter qu'une zone humide similaire, Le lac des Brosses (n° ZNIEFF : 820030536), créée durant le recul des glaciers, est présente à 6 kms au nord de l'ENS sur la commune de Ville-sous-Anjou. Des actions y ont été conduites dans le cadre de mesures compensatoires de la zone industrielle INSPIRA. Cela peut servir d'inspiration si les actions menées y ont été bénéfiques.

Pluviométrie

La station *météo France* d'Albon (26) située à une quinzaine de kilomètres au sud de l'ENS et dans la vallée du Rhône fournit des données fiables et adaptées à la localisation de l'ENS.

La température moyenne annuelle sur la période 2001-2020 est de 13°C, avec un pic en juillet (22.3°C) et un minimum en janvier de 4.3°C. Concernant les records de température, c'est en décembre 2010 qu'une température de -12.4°C a été enregistrée. A l'inverse, on note un record de 41°C en aout 2003 lors de la canicule.

Concernant les précipitations, la moyenne annuelle sur la période 2001-2020 est de 764 mm. Les mois les plus pluvieux sont habituellement ceux d'octobre et de novembre (respectivement 103.4 et 104.4 mm). Le reste de l'année étant compris entre 40 et 74 mm en fonction des mois. Ce niveau de précipitations faible tout au long de l'année est dû à la présence du massif du Pilat qui capte la majeure partie des précipitations venues de l'ouest.

La combinaison de ces deux facteurs climatiques permet d'établir un graphique ombrothermique. Il indique qu'aucun mois n'est en déficit hydrique. Cependant les mois de juin, juillet et août sont plus susceptibles de connaitre des périodes de sècheresse au vu du peu de différence entre température et précipitation.

Ainsi certaines années exceptionnelles peuvent connaitre des épisodes de stress hydrique comme ce fût le cas en 2003 ou plus récemment en 2022 et 2023. Ces épisodes sont d'ailleurs amenés à se reproduire plus fréquemment en lien avec les changements climatiques.

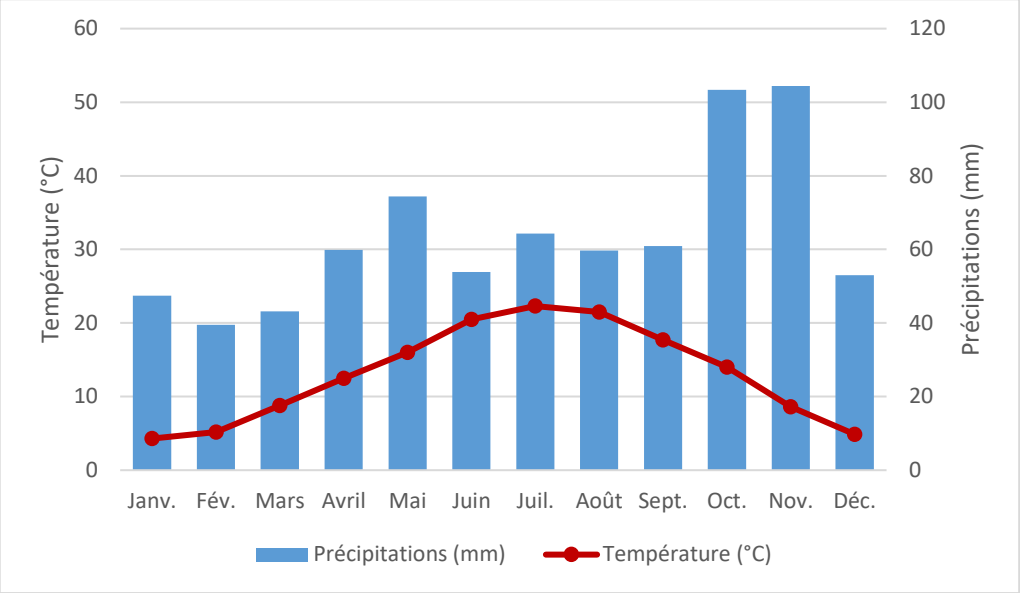

Figure 1 : Graphique ombrothermique.

INFORMATIONS GENERALES
Géologie

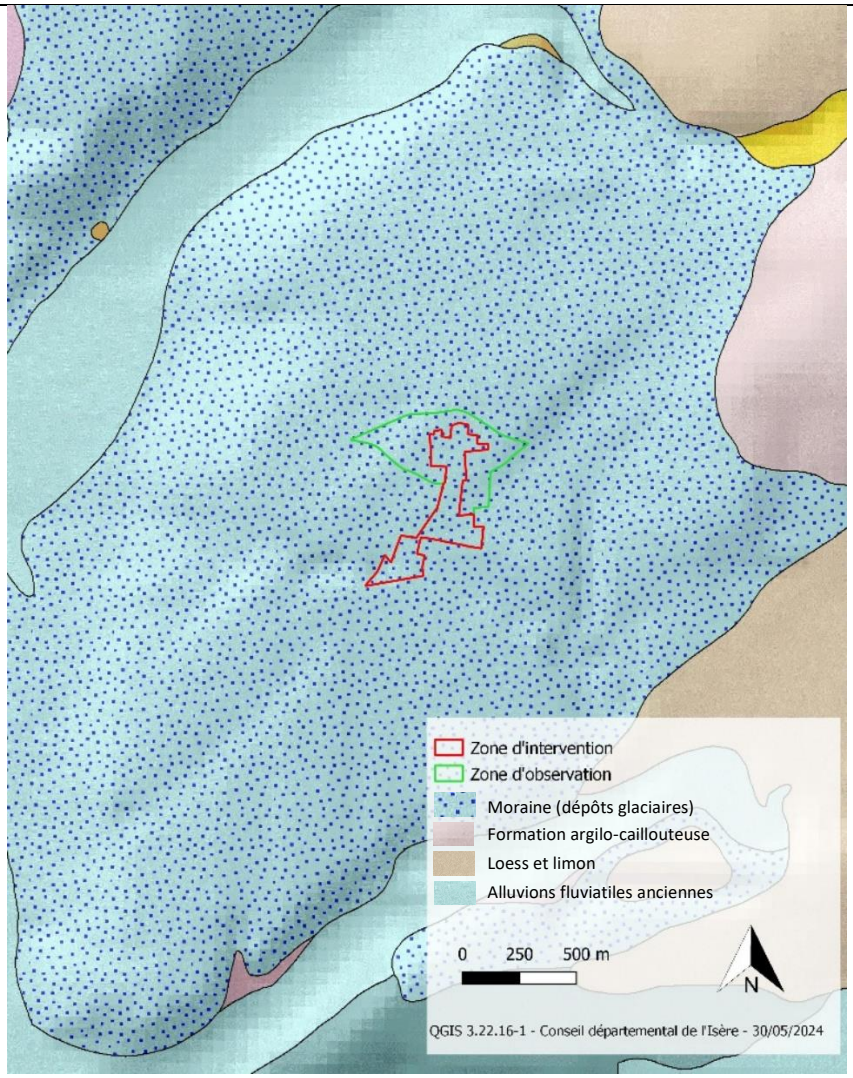

Carte 7 : Carte géologique.

Description

L'ENS est entièrement situé sur un plateau issu des dépôts des glaciers des Alpes lors de la dernière glaciation (-115 000 à -11 700). Les données sédimentologiques du BRGM montrent des dépôts très semblables dans l'ensemble des couloirs fluvioglaciaires. Ces dépôts sont constitués principalement de gravier et de galets à matrice sableuse. On retrouve ainsi sur l'ENS de nombreuses prairies au sol sableux mélangé avec de gros galets.

Les deux lacs ont été créés lors du recul des glaciers, deux gros blocs de glace ayant fondu plus tardivement ont localement tassés le sol, le rendant imperméable localement et permettant à l'eau de stagner. Tout autour, les sols sont très filtrants et laissent passer l'eau sans la retenir.

Partie 2 : Activités socio-économiques

ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES
Activités économiques : Agriculture

Contexte agricole du territoire

L'agriculture occupe une place prépondérante sur le plateau où se situe l'ENS, dominé par des vergers et du maraîchage. Cependant, au sein de la zone d'intervention, peu de zones sont cultivées. Une parcelle jouxtant le petit lac à l'ouest produit des melons (source : RPG 2022). Une parcelle au centre est en jachère et considérée comme surface d'intérêt écologique (broyée une fois par an et pâturée). En zone d'observation sont présentes des cultures de céréales et des vergers majoritairement. A noter qu'une parcelle est déclarée en bio juste à l'est du petit lac (source : Agence Bio). Ainsi, 1.88 ha sont cultivés en ZI et 12 ha en comprenant la ZO.

Carte 8 : Production agricole dans et autour de l'ENS (RPG 2022).

Activité agricole sur l'ENS		
Pâturage ☒	Fauche ☒	Culture ☒

Acteurs :

- La ferme du grand lan (aussi appelée Les serres du grand lan), est située à proximité immédiate ouest de l'ENS. C'est un acteur important localement. Y sont produit des fleurs mais également des fruits et légumes en pleine terre et sous serres. Sur l'ENS 2 parcelles sont leur propriété, l'une en verger, l'autre en fruits et légumes. Les propriétaires vont cesser leur activité à la fin de l'année, **pour le moment aucun repreneur n'est trouvé. Un risque d'abandon des parcelles est donc possible. L'ENS pourrait être une solution pour certaines d'entre-elles en maintenant du pâturage ou de la fauche.**
- Un apiculteur, M.Badier, est également présent sur site avec une dizaine de ruches installées à proximité du petit lac, après une rencontre, il a affirmé avoir régulièrement des problèmes avec ses essaims à cause des pesticides utilisés sur les parcelles voisines.
- Du pâturage ovin est mis en place sur certaines parcelles de l'ENS. M.Gauthier Henry, propriétaire du troupeau pratique ainsi du pâturage tournant avec clôtures mobiles. Un contact est à établir avec lui.

PAEC et MAEc / PAEN
Non concerné.

Leviers	Pressions
Présence d'un agriculteur local en tant que conseiller à la mairie.	-
Opportunités	**Menaces**
Maintien des prairies ouvertes grâce au pâturage ovin tournant. Prairies permanentes ou jachères présentes en nombre important dans et autour de l'ENS. Maraîchage = cultures diversifiées. Des actions envisageables avec les agriculteurs pour des pratiques favorables à la biodiversité au sein de parcelles peu productives.	Concurrence des abeilles domestiques face aux espèces sauvages. Utilisation de produits phytosanitaires. Déchets plastiques. Possible retour à la culture des surfaces en jachère (gel)

Sources

- data.gouv.fr/registre-parcellaire-graphique
- Entretiens réalisés en mairie avec différents acteurs.

ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES
Activités économiques : Sylviculture

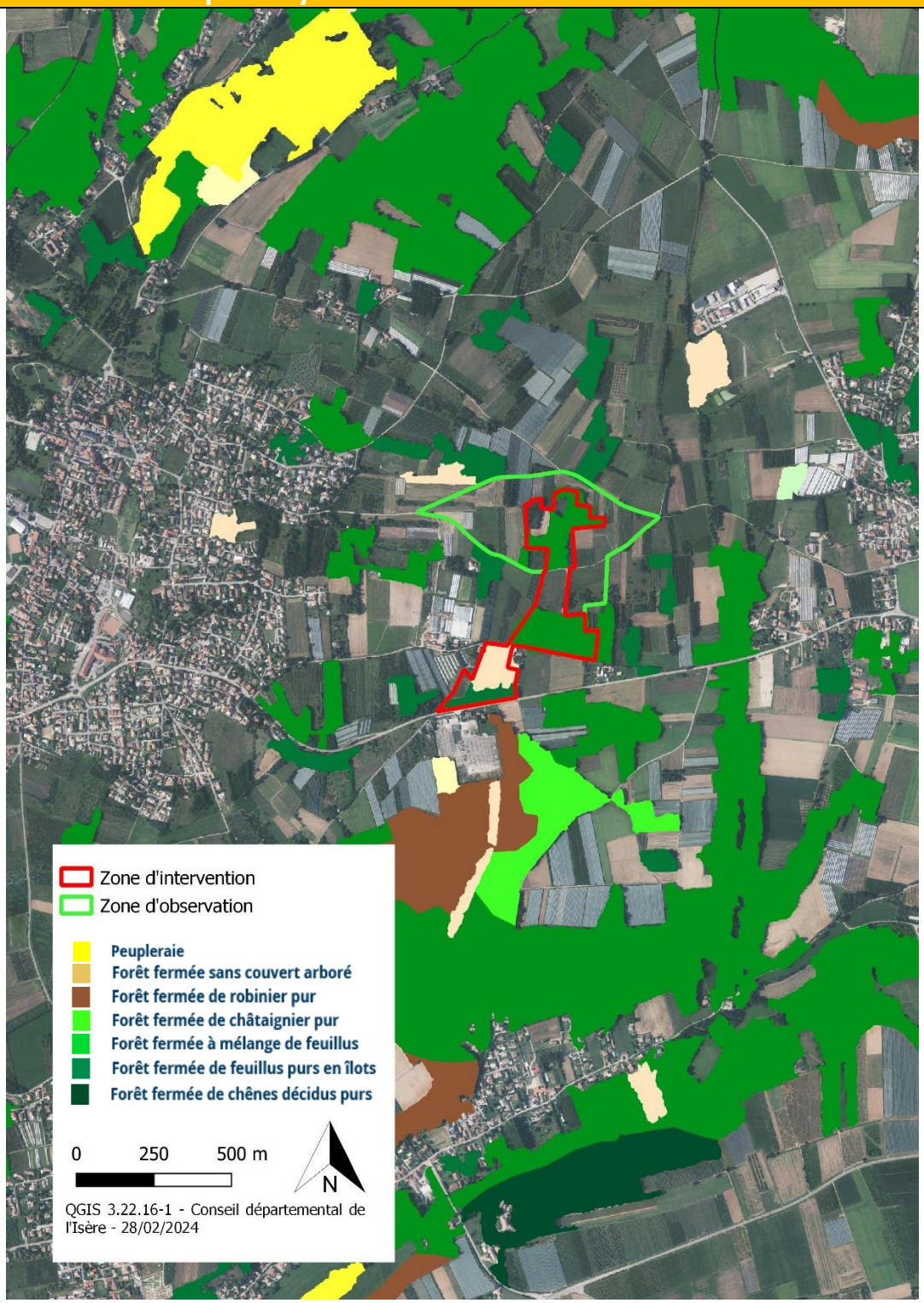

Carte 9 : Carte du couvert forestier (carte forestière - 2006)

Contexte sylvicole du territoire

La présence d'arbres sur le plateau aux alentours de l'ENS se limite en des boisements agencés en mosaïque avec les zones cultivées. Au sud, on peut mentionner celle nommée « La forêt », de l'autre côté de la D51 et du poste électrique de Gampaloud. Au nord les bords de la Sanne sont également couverts de forêts avec de grandes surfaces plantées de peupliers.

Régime forestier		
Forêt soumise (au sein de l'ENS) ?	Oui ☐ : Surface :	Non ☒

Réglementation des boisements

Une réglementation des boisements est active sur la commune (Annexe 1). Cependant, l'arrêté publié en 2005 n'a pas été renouvelé mettant un terme au périmètre interdit (interdisant la plantation, semis et replantation). Ainsi, toutes les parcelles (y compris celles de l'ENS) sont en périmètre réglementé, ce dernier autorisant les semis, plantations et replantations à condition de respecter des distances de reculs spécifiées dans le règlement.

Activité sylvicole sur l'ENS

Au sein de l'ENS, les boisements sont propriété de personnes privés et exploités principalement pour du bois de chauffage sans commercialisation.

Description

- Type de gestion des peuplements : taillis et taillis sous futaie ;
- Mode de régénération : naturelle ;
- Essences forestières : Boisements dominés tantôt par le chêne et tantôt par le marronnier. Suite à des coupes d'exploitations, du robinier s'est installé et devient localement dominant ;
- Types de coupes : des traces de coupes rases sont constatées (boisement aux arbres de même diamètre), sur d'autres parcelles, ce sont plutôt des coupes sélectives avec de vieux sujets laissés sur pied ;
- Type d'engin employé lors des coupes ou de l'entretien : inconnu.

Leviers	Pressions
Présence d'une réglementation des boisements.	Colonisation des deux zones humides par les ligneux.
Opportunités	**Menaces**
Acquisition foncière de parcelles boisées ou convention cadrant des méthodes d'exploitation durables possibles.	Coupes à blanc possibles en l'absence de maîtrise foncière. Expansion du robinier, espèce exotique envahissante.

ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES
Activités économiques : Alimentation et distribution AEP

Captage AEP en amont du site ☐	Captage AEP sur le site ☐	Captage AEP en aval du site ☒

Contexte AEP

Délimitations : L'ENS n'est que peu concerné par l'ouvrage de prélèvement. Il s'agit des captages du Golley situé sur la commune d'Agnin. Quelques parcelles de la zone d'observation à l'est sont dans l'emprise de la limite d'air d'alimentation. L'ENS n'est pas concerné par la ZAP (zone d'action prioritaire).

Qui exploite ? Communauté de communes EBER.

Détails : 3 ouvrages alimentent les communes des environs. Ce captage a été identifié parmi les 8 de l'Isère les plus menacés par les pollutions diffuses. En effet des concentrations de nitrates importantes étaient relevées à partir des années 1980 pour atteindre des maximales à 55 mg/L dans les années 1990 (seuil de potabilité fixé à 50 mg/L en France). Depuis, une diminution est constatée mais la concentration reste tout de même conséquente (autour des 30 mg/L). On note aussi une pollution aux pesticides/fongicide, notamment des dépassements pour le paramètre Chlorothalonil R 471811. Il s'agit d'une molécule de dégradation issue d'un produit fongicide utilisé jusqu'en 2020 sur les cultures de blé notamment.

Leviers	Pressions
-	-
Opportunités	**Menaces**
Disponibilité de données de qualité d'eau.	Concentration en nitrates importantes. Situation potentiellement comparable pour l'ENS.

ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES
Activités économiques : Activités industrielles

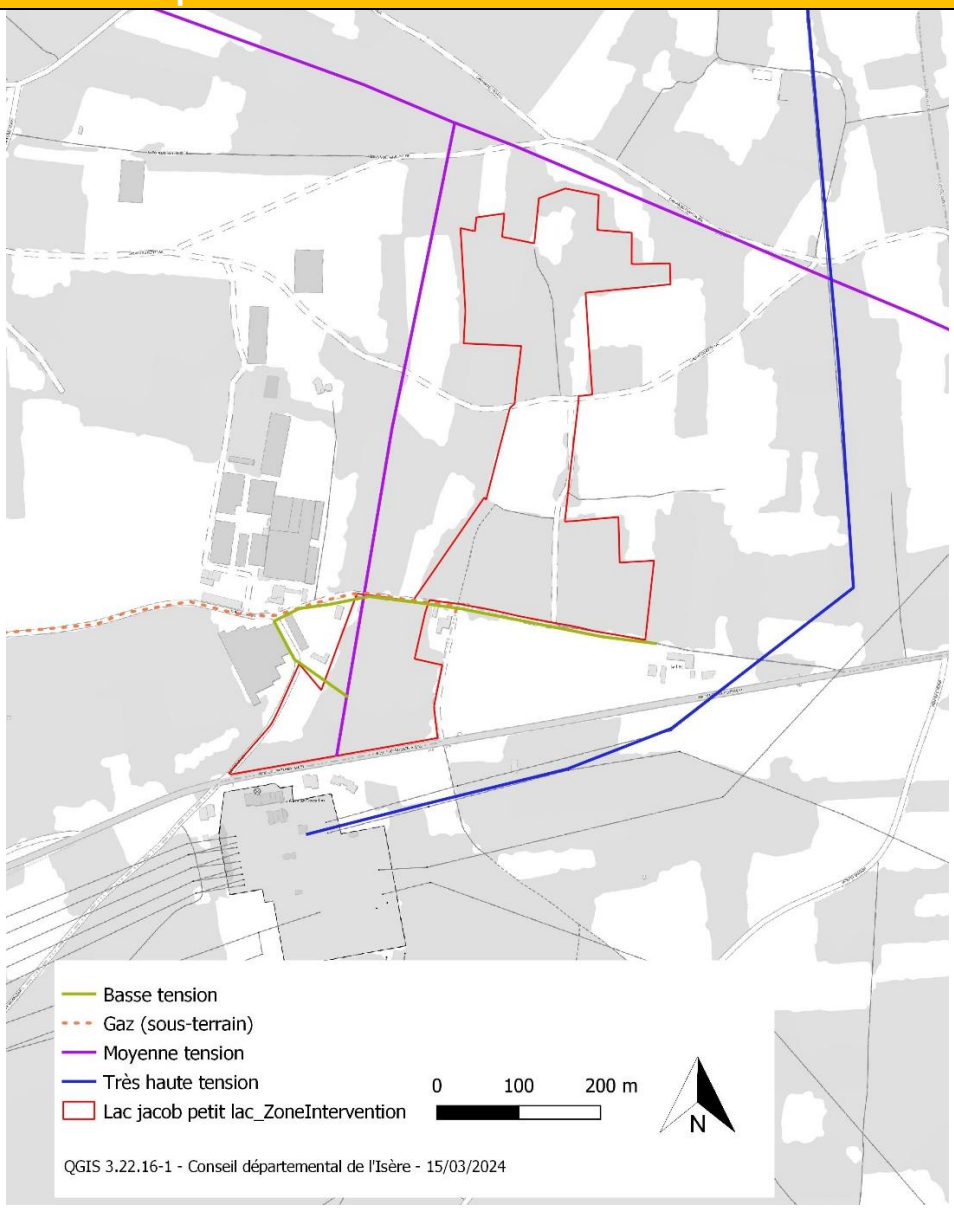

Carte 10 : Localisation des lignes électriques et des conduites de gaz.

Lignes électriques

Une ligne électrique haute tension longe l'ENS à l'ouest (LIT 63kV N0 1 GAMPALOUP-ST-CLAIR). Son entretien est assuré par RTE. L'ENS n'est pas impacté par sa présence.

Une ligne moyenne tension traverse quant à elle l'ENS du nord au sud en partant également du poste de Gampaloud. Elle passe au-dessus du lac Jacob et à l'ouest du petit lac. Son entretien est assuré par ENEDIS. Il est important de dialoguer avec ces dernier pour cadrer l'entretien, particulièrement au-dessus du lac Jacob afin de limiter l'impact sur le milieu naturel.

Enfin, une ligne basse tension traverse l'ENS par la rue du lac Jacob, et reste tout le long au-dessus de cette voie. Entretien également assuré par ENEDIS.

Conduites de gaz

Une seule ligne de gaz est présente sur l'ENS, elle suit la rue du lac Jacob pour alimenter la maison jouxtant le lac. Elle est en sous-terrain tout le long. L'entretien est assuré par GRDF.

Leviers	Pressions
Liens entretenus par le CD38 avec RTE et ENEDIS pour cadrer l'entretien des lignes en ENS.	
Opportunités	**Menaces**
Entretien de la végétation ligneuse sur le lac Jacob (lutte contre la fermeture).	Entretien potentiellement pas adapté aux objectifs de préservation des milieux naturel. Risque de développement des EEE après entretien.
Sources	
- Cartographie des infrastructures de réseaux de gaz et électricité | Agence ORE - Cartographie des réseaux électriques – À intégrer — Enedis Open Data	

ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES
Aménagement du territoire : Axes de communication

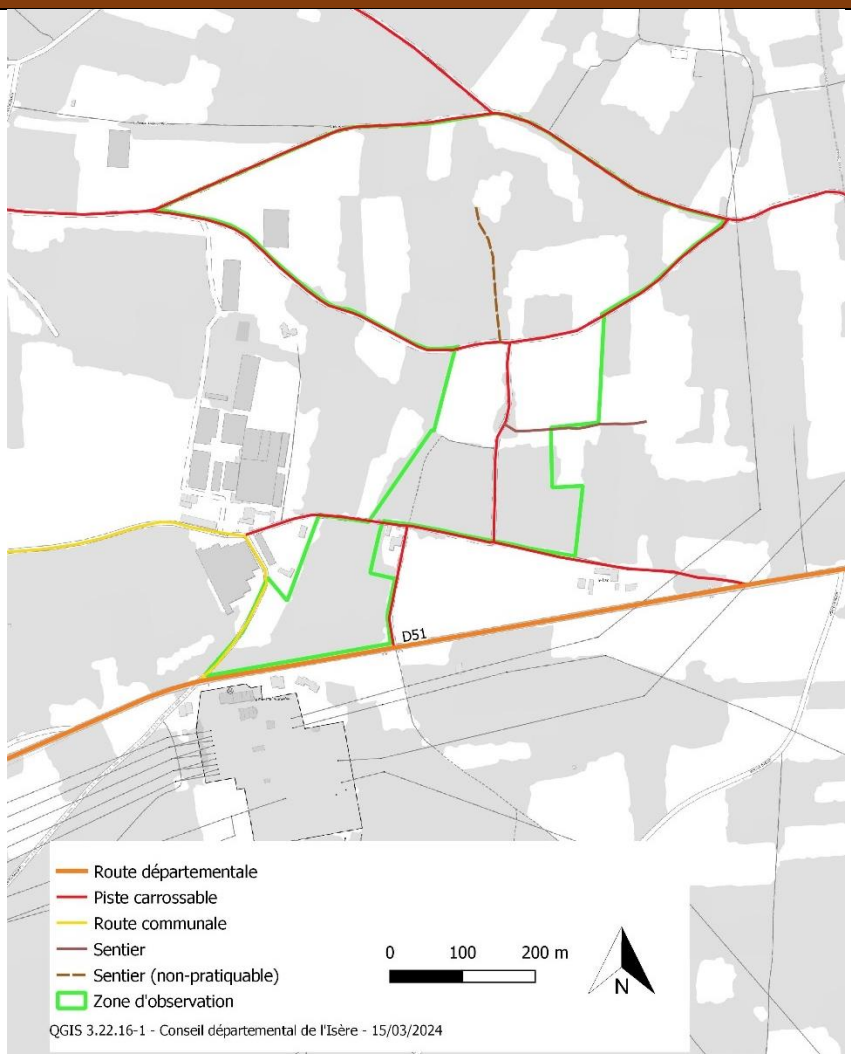

Carte 11 : Réseau de routes et chemins sur l'ENS.

Axes routiers

La D51 qui longe l'ENS au sud est entretenue par le service des routes du Conseil départemental de l'Isère.

L'ENS est traversé par de nombreuses pistes agricoles carrossables dont l'entretien est assuré par les agriculteurs.

Enfin, quelques sentiers privés existent et permettent de desservir des parcelles privées. L'entretien est à la charge des ayants-droit.

Leviers	**Pressions**
Possibles adaptations de l'entretien de la RD51 facilité car assurée par le CD38 en régie.	
Opportunités	**Menaces**
Nombreuses pistes existantes = chemins pouvant être empruntés par les visiteurs dans le cadre de l'ouverture au public.	Fermeture des sentiers par les ligneux. Impossibilité d'emprunter les sentiers privés si pas d'accord des propriétaires.

ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES
Sports et loisirs : Chasse

Présentation de l'ACCA de Salaise :

L'Association Communal de Chasse Agréée de Salaise-sur-Sanne compte 41 adhérents. Rencontrés lors de l'écriture du plan de gestion, ses représentants se sont dits **favorables pour être acteur dans la gestion de l'ENS**. Des missions pourront ainsi leur être confiées telle que de l'ouverture de milieux notamment dans les lacs ou l'entretien de cheminements.

Les chasseurs rencontrés se sont montrés concernés par la préservation des Lacs et inquiets par la tendance à la fermeture par la végétation. Ils ont pu être rassurés cependant sur la pratique de la chasse, qui ne sera pas remise en cause par l'ENS.

Pratiques de chasse sur l'ENS

Au sein de l'ENS, c'est principalement de la chasse au petit gibier qui est pratiquée (lièvre, perdrix, faisan). La zone couverte par l'ENS étant, sur le plateau, la plus favorable à ce type de chasse. Ce sont donc des chasseurs isolés ou en nombre limité qui fréquentent le site, bien que quelques battues puissent avoir lieu de temps en temps. Un lien est donc à maintenir avec l'ACCA pour se tenir informé des dates de battues et adapter l'accueil du public ces jours-là.

La réserve de chasse du territoire de l'ACCA ne concerne pas l'ENS.

ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES
Sports et loisirs : Pêche

Pratiques de pêche sur l'ENS

La pêche n'est pas pratiquée sur l'ENS. Les deux lacs n'ayant pas de poisson et pouvant connaître des assèchements réguliers.

ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES
Sports et loisirs : Sports de plein de nature

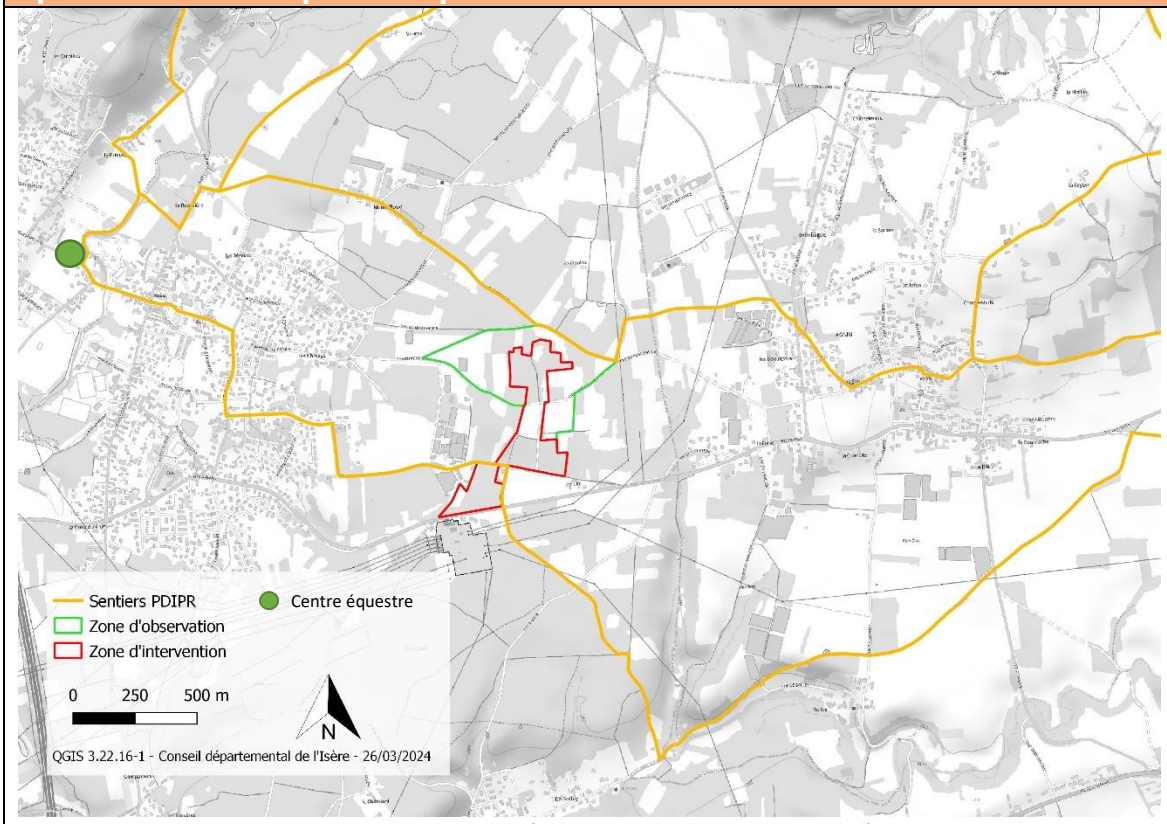

Carte 12 : Les possibilités de sports de plein air autour de l'ENS.

Randonnée pédestre-vélo

L'ENS est traversé par un sentier PDIPR géré par la CC EBER. Ce sentier permet de faire une boucle reliant le centre de Salaise-sur-Sanne en passant par l'ENS puis sur les communes d'Anjou et d'Agnin. La boucle passe au nord de l'ENS et l'autre partie en bordure du lac Jacob.
Aucune donnée de fréquentation n'est disponible. Cependant, lors des visites sur site nécessaire pour réaliser ce diagnostic, des randonneurs ont systématiquement été rencontré. D'autres pratiques sont également présentes comme la course à pied, le vélo ou la moto.

Randonnée équestre

Le centre équestre « Les écuries de la citadelle » utilise les sentiers environnant lors de balades, passant notamment parfois dans l'ENS.

Leviers	Pressions
Sentier PDIPR géré par la communauté de communes.	
Opportunités	**Menaces**
ENS inscrit dans des itinéraires de découverte déjà existants.	Risques de divagation en dehors des chemins (notamment pour les véhicules motorisés de loisir).

ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES
Activités sanitaires et de prévention (protection des biens et des personnes)

Prévention des risques d'inondations

En octobre 1993, le lac Jacob (situé en hauteur par rapport au centre du village) a débordé. D'ordinaire, le trop-plein des eaux est évacué par les fossés creusés à cet effet. Cependant, l'urbanisation récente des environs de cette zone a certainement contribué à modifier le tracé des sources provenant du lac. La montée rapide du niveau, faute d'une évacuation suffisante a provoqué le débordement et devant la quantité d'eau exceptionnellement importante, a engendré un phénomène de siphon créant une véritable vague qui a convergé vers le centre-ville. Ceci a eu pour effet d'apporter un volume important d'eau dans les écoles qui s'est ensuite écoulé dans la Sanne. Le phénomène a été brutal, mais n'a pas duré. Ce phénomène, bien que datant de 30 ans, marque toujours les esprits localement et peut donner une image négative du lac.

Suite à cet épisode, des aménagements ont été réalisés. Certains devaient d'ailleurs concerner le lac Jacob, mais ils n'ont visiblement pas été effectués. Il était ainsi projeté d'augmenter la capacité de stockage du lac (terrassement en déblais, création d'ouvrages d'évacuation – débit de pointe du bassin de rétention, aménagement paysager du lac et de ses abords), et de creuser des fossés le long des chemins ruraux, raccordés au lac Jacob pour l'évacuation. Seul un collecteur d'eau pluvial a été réalisé, dans le centre de Salaise-sur-Sanne et a été raccordé à la Sanne pour évacuation de l'eau.

EEE (réglementaires). Sanitaire

L'ambroisie, présente sur l'ENS, est une espèce pouvant créer des problèmes d'allergie chez certaines personnes. Ainsi, chaque propriétaire de terrain où pousse l'espèce est dans l'obligation de lutter contre sa présence (arrêté préfectoral du 30 juillet 2019).
PLAN D'ACTIONS 38 annexé AP Ambroisie du 30 juillet 2019 (isere.gouv.fr)
Lutte contre l'ambroisie en Isère - (isere.gouv.fr)

Activités industrielles

Si aucune activité industrielle ne s'exerce dans le périmètre de l'ENS, la plateforme industrielle voisine marque le paysage. Le Centre Nucléaire de Production Electrique (CNPE) de Saint-Alban – Saint-Maurice se situe également à moins de 10 kms au nord de l'ENS. Ainsi, plusieurs établissements présentent un risque industriel marqué justifiant un classement Seveso, notamment en seuil haut.

Leviers	Pressions
Conscience locale que le lac Jacob joue un rôle contre les inondations. Si des actions de restauration de la fonctionnalité hydraulique du lac sont possibles, elles seront sûrement portées localement.	Manque de connaissance du fonctionnement hydrologique des 2 lacs.
Opportunités	**Menaces**
Présence locale du SIRRA avec une bonne connaissance du bassin versant.	Certains locaux gardent en mémoire les évènements de 1993 engendrant une image négative.

Partie 3 : Accueil du public

ACCUEIL DU PUBLIC
Fréquentation

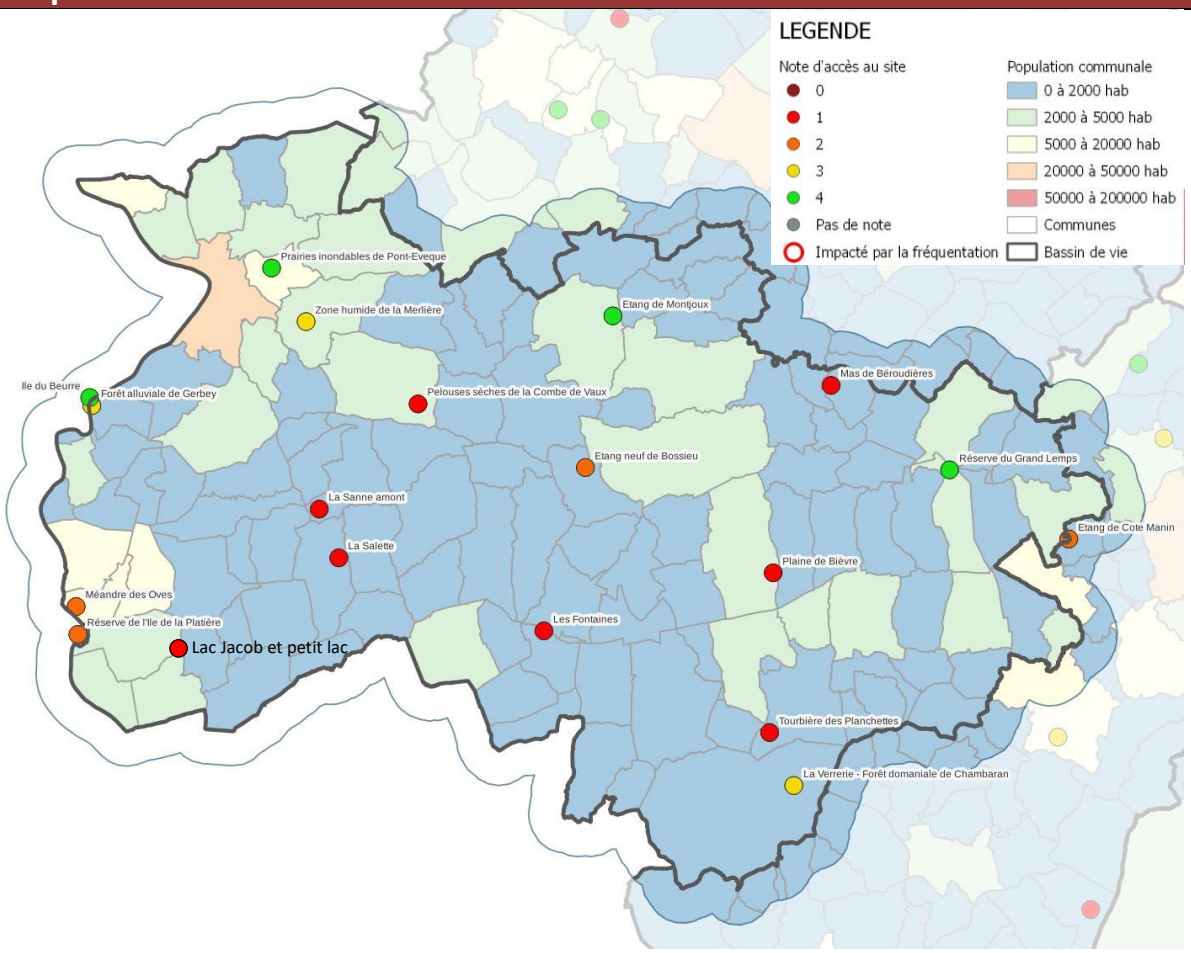

Carte 13 : Carte du réseau des espaces naturels ouverts au public en Isère Rhodanienne et dans la Bièvre. Les notes d'accessibilité sont attribuées en fonction des différentes possibilités que le visiteur peut utiliser pour se rendre sur site (bus, voiture, vélo...).

Faible fréquentation

L'ENS du lac Jacob se situe à l'ouest des territoires de l'Isère Rhodanienne et de la Bièvre. Peu de sites naturels y permettent un accès à la nature dans le secteur. Le plus haut lieu est situé sur l'île de la Platière avec la RNN et l'ENS du Méandre des Oves qui accueillent tous deux de nombreuses animations natures et visiteurs. À l'ouest, les sites de la Sanne-Amont et de la Salette sont utilisés moins régulièrement et sont moins facilement accessibles sans voiture.

L'ENS du Lac Jacob peut donc jouer un rôle complémentaire dans l'accueil du public localement de par sa situation en périphérie d'une zone densément peuplée et de sa facile accessibilité en voiture, mais également en mode de transport doux (vélo, à pied), via des cheminements secondaires. Il serait, pour ces raisons, pertinent d'ouvrir le site au public, si cela s'avère compatible avec les enjeux de préservations du milieu naturel. Cependant, cette ouverture doit être réfléchie avec les acteurs locaux. De plus il faut garder à l'esprit que les potentialités d'accueil seront limitées au vu de la taille de l'ENS. Quelques aménagements légers pourraient cependant être réalisés si nécessaire.

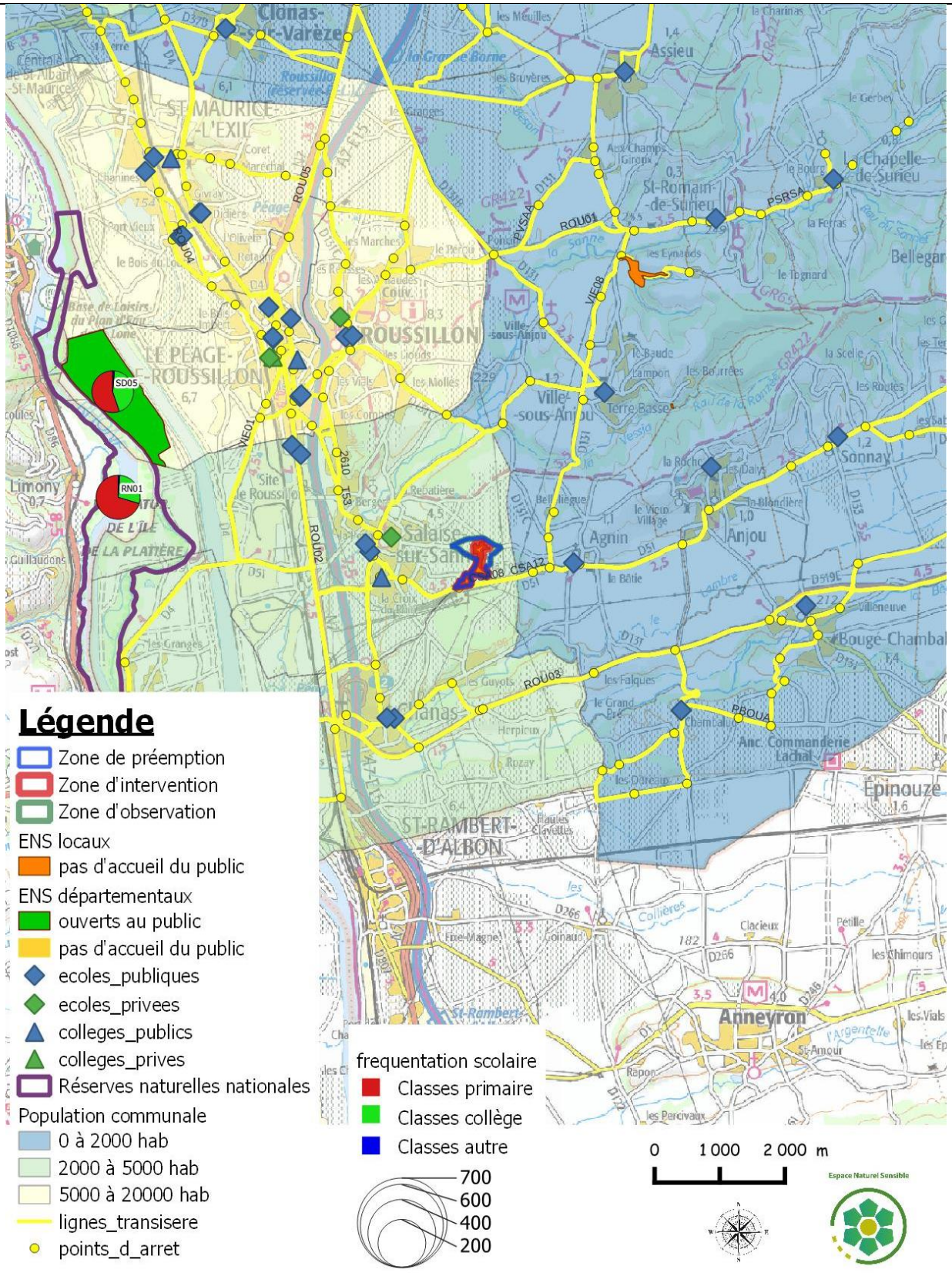

Carte 14: Place du lac Jacob dans le réseau local.

Plus localement, l'ENS du Lac Jacob s'inscrit dans un espace urbain où de nombreuses écoles et collèges sont présents. La RNN de la Platière et l'ENS du Méandre des Oves accueillent annuellement de nombreux élèves. Une réflexion sur l'utilité d'ouvrir le site du Lac Jacob au public local pourrait être envisagée.

ACCUEIL DU PUBLIC
Infrastructures et équipements d'accueil

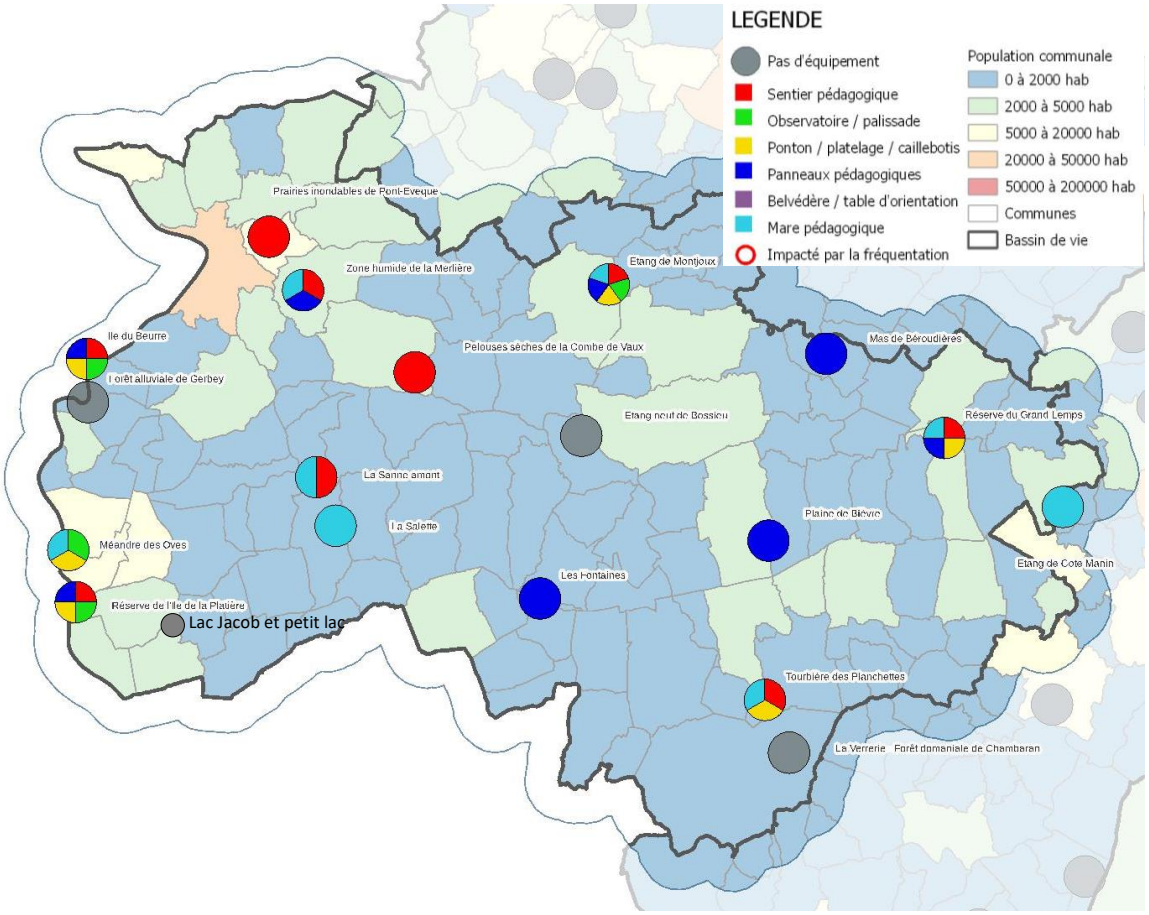

Carte 15 : Liste des équipements pédagogiques des sites naturels ouverts au public en Isère Rhodanienne et dans la Bièvre.

Site non équipé.

Arrivée sur site

Panneaux signalétique routière :
Aucun panneau routier n'indique la direction du site. Leur installation est à voir selon les volontés de la commune sur ce sujet.

Parking :
Actuellement, le parking utilisé pour se rendre sur site est celui des serres du grand Lan, s'il y a un désir d'ouvrir le site au public, il faudra réfléchir pour trouver une solution plus durable (signer une convention avec les propriétaires ou trouver un autre lieu).

Mobilier de signalétique

Panneaux d'accueil (RIS) :
Aucun panneau d'accueil présent. Il est nécessaire d'en poser dès les premières années du plan de gestion. En effet, au vu du passage fréquent de promeneurs, il est important d'informer sur la sensibilité de ce lieu.

Sentier pédestre

Pas de sentier spécifique à l'ENS.

Equipements spécifiques aux personnes à mobilité réduite ?

Aucun.

Liens avec autres sentiers (PDIPR, GR, Voie verte…)

Des sentiers PDIPR traverse l'ENS en deux points, ce qui faciliterait la création d'un sentier pédagogique.

Partie 4 : Diagnostic faune, flore, fonge et habitats

Méthodologie

Déterminer les responsabilités du site : quels sont les habitats et espèces à conserver ?

La détermination des responsabilités du site s'effectue en deux étapes :

1. La mise en évidence des **habitats patrimoniaux** et des **espèces patrimoniales**,
2. Puis l'évaluation, pour chacun de ces habitats et chacune de ces espèces, de son niveau d'enjeu de conservation en fonction de sa **sensibilité**, **représentativité** et de son **rôle fonctionnel** en utilisant une grille d'aide à la décision (système de notation)

Patrimonialité – Les espèces (faune, flore, fonge)

Une espèce est dite "patrimoniale", au regard de ses statuts de conservation et de protection, si elle est :

- **Menacée d'extinction** : cotée CR, EN ou VU sur une Liste Rouge UICN - Monde, Europe, France métropolitaine ou Région - ou une Liste d'alerte établie à l'échelle du département de l'Isère
- ou **A surveiller** : cotée NT ou DD sur une Liste Rouge UICN - Monde, Europe, France métropolitaine ou Région - ou une Liste d'alerte établie à l'échelle du département de l'Isère
- ou **Protégée** au niveau national, régional ou départemental (listée par Arrêté ministériel ou préfectoral)
- ou **Protégée** au niveau de l'Union européenne (listée aux annexes II ou IV de la Directive Habitats-Faune-Flore ou à l'annexe I de la Directive Oiseaux)

Patrimonialité – Les habitats

La patrimonialité d'un habitat est déterminée au regard de ses statuts de conservation et de protection, sachant que, selon les cas, ces critères peuvent porter sur l'habitat, le biotope (milieu) ou la végétation qui s'y développe :
Les critères relatifs aux mesures de protection visant l'habitat sont les suivants :

- **Habitat d'intérêt communautaire** (HIC) listé à l'annexe I de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore (1992), pouvant ainsi justifier la désignation de ZSC au titre du réseau N2000, listé à l'Arrêté du 16 novembre 2001
- Habitat naturel pouvant faire l'objet d'un **APPHN** en France métropolitaine, listé à l'arrêté du 19 décembre 2018
- Habitat caractéristique des **zones humides**, listé à la table B de l'annexe II de l'Arrêté du 24 juin 2008

Les critères relatifs à la **menace d'extinction** pesant sur la végétation (CR, EN, VU, NT ou DD) issus des travaux suivants :

- Catalogue des végétations de l'Isère - liste rouge des végétations de Rhône-Alpes (CBNA, 2018)
- Liste rouge des végétations de la Région Auvergne - Rhône-Alpes (CBNMC-CBNA, 2022)

Responsabilités – La faune (Vertébrés ; Odonates ; Rhopalocères ; Orthoptères ; Mollusques)

Au choix successivement de 3 à 0

Sensibilité	Note	Représentativité	Note	Rôle fonctionnel	Note	Cotation
L'espèce est menacée d'extinction (CR, EN, VU) à petite et à grande échelle d'évaluation	**3**	L'espèce est présente sur moins de 6 sites et sur 2 territoires au plus du département de l'Isère	**3**	L'espèce assure la totalité de son cycle biologique dans le site ENS (reproduction, alimentation, gîte)	**3**	… / 9
L'espèce est menacée d'extinction (CR, EN, VU) uniquement à grande échelle d'évaluation	**2**	L'espèce est présente sur moins de 6 sites et sur plus de 2 territoires du département de l'Isère	**2**	L'espèce assure l'essentiel de son cycle biologique à l'intérieur du site ENS	**2**	
L'espèce est menacée d'extinction (CR, EN, VU) à petite échelle et à surveiller (NT, DD) à grande échelle d'évaluation	**1**	L'espèce est présente sur plus de 5 sites et sur 5 territoires au plus du département de l'Isère	**1**	L'espèce assure l'essentiel de son cycle biologique à l'extérieur du site ENS	**1**	
Autre cas	**0**	Autre cas (large distribution spatiale)	**0**	L'espèce semble erratique ou accidentelle sur le site ENS	**0**	
L'espèce fait l'objet d'un statut de protection (mentionnée sur une liste d'espèces protégées) => **+1** (bonus)						… / 10

Sensibilité - Les échelles et territoires à prendre en compte diffèrent selon les groupes taxonomiques :

- Vertébrés terrestres : Petite échelle (global) = France métropolitaine / Grande échelle (local) = Département
- Poissons : Petite échelle (global) = Europe / Grande échelle (local) = France métropolitaine
- Odonates : Petite échelle (global) = France métropolitaine / Grande échelle (local) = Département
- Lépidoptères rhopalocères : Petite échelle (global) = France métropolitaine / Grande échelle (local) = Région
- Orthoptères : Petite échelle (global) = Région / Grande échelle (local) = Département
- Coléoptères (saproxyliques) : Petite échelle (global) = Europe / Grande échelle (local) = Région
- Mollusques : Petite échelle (global) = Europe / Grande échelle (local) = France métropolitaine

Représentativité : les territoires à considérer sont les territoires administratifs de l'Isère

Rôle fonctionnel : consiste à évaluer l'importance du site dans la réalisation du cycle biologique d'une espèce, au regard

- de sa reproduction
- de son alimentation
- de son ou ses gites de repos, d'hivernation, etc.

Responsabilités – La flore (plantes vasculaires et bryophytes)

Au choix successivement de 3 à 0

Sensibilité	Note	Représentativité	Note	Rôle fonctionnel	Note	Cotation
L'espèce est menacée d'extinction (CR, EN, VU) à petite et à grande échelle d'évaluation	3	L'espèce est présente sur moins de 6 sites et sur 2 territoires au plus du département de l'Isère	3	L'espèce est inféodée à un étage bioclimatique et est caractéristique d'une végétation	3	… / 9
L'espèce est menacée d'extinction (CR, EN, VU) uniquement à grande échelle d'évaluation	2	L'espèce est présente sur moins de 6 sites et sur plus de 2 territoires du département de l'Isère	2	L'espèce est inféodée à un étage bioclimatique mais se rencontre dans différentes végétations	2	
L'espèce est menacée d'extinction (CR, EN, VU) à petite échelle et à surveiller (NT, DD) à grande échelle d'évaluation	1	L'espèce est présente sur plus de 5 sites et sur 5 territoires au plus du département de l'Isère	1	L'espèce se rencontre uniquement dans une catégorie d'habitats	1	
Autre cas	0	Autre cas (large distribution spatiale)	0	Autre cas (large répartition écologique)	0	
L'espèce fait l'objet d'un statut de protection (mentionnée sur une liste d'espèces protégées) => **+1** (bonus)						… / 10

Sensibilité – Les échelles et territoires à prendre en compte diffèrent selon les groupes taxonomiques :

- Plantes vasculaires : Petite échelle (global) = France métropolitaine / Grande échelle (local) = Région
- Bryophytes : Petite échelle (global) = Europe / Grande échelle (local) = Région

Représentativité : sont considérés les territoires administratifs de l'Isère (non les districts naturels)

Rôle fonctionnel : consiste à évaluer le degré de "spécialisation" d'une plante dans un écosystème

- Etage bioclimatique = méditerranéen, planitiaire/collinéen, montagnard, subalpin, alpin
- Végétation = alliance phytosociologique (cf. syntaxonomie de la Liste rouge des végétations AURA)
- Catégories d'habitats = lentique/marécageux, lotique/alluvial, terrestre herbacé (hors zone humide), terrestre ligneux (hors zone humide), rocheux ou murs

Responsabilités – Les habitats (biotopes et végétations)

Au choix successivement de 3 à 0

Sensibilité	Note	Représentativité	Note	Rôle fonctionnel	Note	Cotation
La végétation de l'habitat est menacée d'extinction (CR, EN, VU) en AURA et dans les Alpes	3	La végétation de l'habitat est exceptionnelle ou rare (E, R) en AURA et dans les Alpes	3	Habitat assurant un rôle de régulation majeur (eau, carbone)* et abritant des espèces à enjeu**	3	… / 9
La végétation de l'habitat est menacée d'extinction uniquement dans les Alpes	2	La végétation de l'habitat est exceptionnelle ou rare(E, R) uniquement dans les Alpes	2	Habitat assurant un rôle de régulation majeur (eau, carbone)* n'abritant pas d'espèces à enjeu**	2	
La végétation de l'habitat est menacée d'extinction en AURA et à surveiller (NT, DD) dans les Alpes	1	La végétation de l'habitat est assez rare ou reste mal connue (AR, ?) dans les Alpes	1	Habitat assurant un rôle de corridor pour des espèces patrimoniales (site ou territoire)	1	
Autre cas	0	Autre cas (large distribution spatiale)	0	Autre type d'habitats	0	
Habitat pouvant faire l'objet d'un Arrêté de protection Habitat naturel (APHN) => **+1** (bonus)						… / 10

Sensibilité : selon la cotation de la Liste rouge des végétations évaluée à l'échelle d'AURA et des Alpes du Nord

Représentativité : selon le niveau de rareté (id. liste rouge) évalué à l'échelle d'AURA et des Alpes du Nord

Rôle fonctionnel :

- Rôle de régulation, vis-à-vis de l'eau et du carbone, des habitats de **zones humides** et **forestiers** ;
- **Habitat d'espèces** à enjeu, c'est-à-dire pour lesquelles le site possède une responsabilité forte ;
- Rôle de **corridor de milieux aquatiques ou terrestres** pour des espèces patrimoniales (menacées d'extinction, à surveiller et/ou protégées), pouvant être assuré à l'échelle du site et/ou du territoire

Une fois ces critères déterminés pour chaque espèce, une note sur 10 est obtenue par taxon. Cette note va permettre de hiérarchiser les responsabilités de l'ENS vis-à-vis du patrimoine naturel.

Il est désormais nécessaire de catégoriser les responsabilités en fonction de la note. **Seules les espèces et habitats présentant une responsabilité modérée à majeure seront pris en compte pour la définition des enjeux de l'ENS.**

	Faible	Modérée	Fort	Majeure
Note	<3	3-5	6-7	8-10

Faune vertébrée – Les mammifères

Carnivores – Artiodactyles - Rongeurs – Eulipotyphles – Lagomorphes – Chiroptères

Recensement en **France métropolitaine** (TAXREFv16) : **137 espèces** présentes, dont **29** ont été introduites sur le territoire et résultent, notamment, d'activités humaines.

Statuts de conservation (liste rouge UICN, 116 espèces évaluées) :

- Espèces menacées d'extinction (CR, EN, VU) : **16**
- Espèces à surveiller (NT, DD) : **24**

En **Isère**, **92** espèces ont été évaluées (liste d'alerte) :

=> **13** sont menacées d'extinction et **28** sont à surveiller

Recensement sur site : 7 espèces (0 C, 0 A, 1 R/E, 1 L, 5 CH)

- observations actuelles (moins de 5 ans) : 7
- observations récentes (5 à 10 ans) : 0
- observations anciennes (plus de 10 ans, avant 2014) : 0

Etudes des cortèges ou des populations

- Données opportunistes

Niveau de connaissance : **Faible** / Moyen / Bon / Très bon

Espèces recensées (cumul) / Nb d'observations annuelles

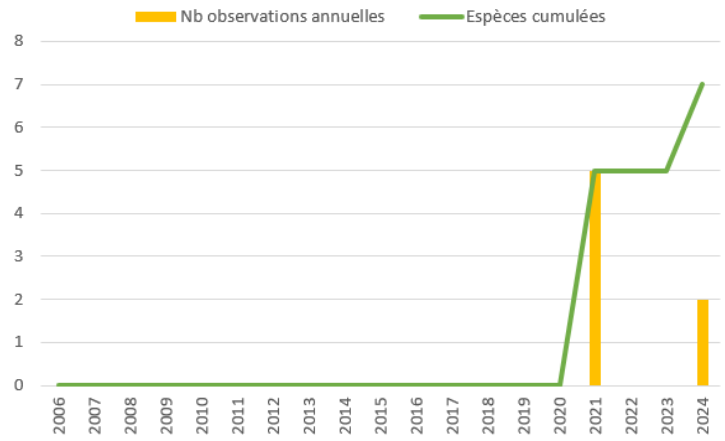

Patrimonialité

Critères relatifs à la menace d'extinction pesant sur une espèce (statut de conservation)

- Listes rouges : Monde (2022), Europe (2022), France métropolitaine (2017)
- Statut de conservation de la faune vertébrée terrestre de l'Isère (liste d'alerte 2015)

Critères relatifs aux mesures de protection visant une espèce (statut de protection)

- Espèces listées aux articles 3 et 4 de l'Arrêté du 29 octobre 2009
- Espèces listées à l'annexe I de la Directive européenne Oiseaux (1979)

Sur le site : 0 espèces menacées, 3 à surveiller, 5 protégées

Responsabilités : les enjeux de préservation

Nom latin	Nom vernaculaire	Dernière obs.	Protection (PN : France / PR : Région)	Note sensib.	Note représ.	Note rôle foncti.	Note totale	Niveau de responsabilité
Pipistrellus (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	2021	PN (+1)	0	0	2	3	Modérée
Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe	2021	PN (+1)	0	0	2	3	Modérée
Pipistrellus kuhlii (Natterer in Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	2021	PN (+1)	0	0	2	3	Modérée
Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	2021	PN (+1)	0	0	1	2	Faible
Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	2021	PN (+1)	0	0	1	2	Faible

Faune vertébrée – Les oiseaux

Nicheurs – Hivernants – Occasionnels (de passage)

Recensement en **France métropolitaine** (TAXREFv16) : **672 espèces** présentes, dont **100** ont été introduites sur le territoire et résultent, notamment, d'activités humaines.

Statuts de conservation (liste rouge UICN, 308 nicheurs et 179 hivernants évalués) :

- Espèces menacées d'extinction (CR, EN, VU) : **92** (nicheurs) ; **8** (hivernants)
- Espèces à surveiller (NT, DD) : **45** (nicheurs) ; **13** (hivernants)

En **Isère**, **200** espèces nicheuses ont été évaluées (liste d'alerte) :
=> **53** sont menacées d'extinction et **32** sont à surveiller

Recensement sur site : 39 espèces

- observations actuelles (moins de 5 ans) : 29
- observations récentes (5 à 10 ans) : 3
- observations anciennes (plus de 10 ans, avant 2014) : 7

Etudes des cortèges ou des populations

- Données opportunistes

Niveau de connaissance : Faible / **Moyen** / Bon / Très bon

Espèces recensées (cumul) / Nb d'observations annuelles

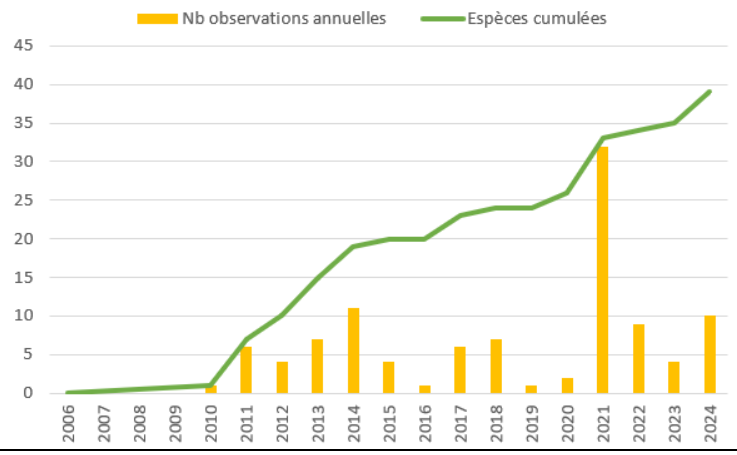

Patrimonialité

Critères relatifs à la menace d'extinction pesant sur une espèce (statut de conservation)

- Listes rouges : Monde (2022), Europe (2022), France métropolitaine (2011, 2016 ; selon le statut biologique)
- Statut de conservation de la faune vertébrée terrestre de l'Isère (liste d'alerte 2015)

Critères relatifs aux mesures de protection visant une espèce (statut de protection)

- Espèces listées aux articles 3 et 4 de l'Arrêté du 29 octobre 2009
- Espèces listées à l'annexe I de la Directive européenne Oiseaux (1979)

Sur le site : 4 espèces menacées, 5 à surveiller, 14 protégées

Responsabilités : les enjeux de préservation

Nom latin	Nom vernaculaire	Dernière obs.	Protection (PN : France / PR : Région)	Note sensib.	Note représ.	Note rôle foncti.	Note	Niveau de responsabilité
Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	2012	PN (+1)	3	0	1	5	Modérée
Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte	2014	PN (+1)	0	0	3	4	Modérée
Cettia cetti (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	2024	PN (+1)	0	0	3	4	Modérée
Turdus pilaris Linnaeus, 1758	Grive litorne	2016		2	0	2	4	Modérée
Picus viridis Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert	2022	PN (+1)	0	0	2	3	Modérée
Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	2021	PN (+1)	0	0	2	3	Modérée
Emberiza cirlus Linnaeus, 1766	Bruant zizi	2021	PN (+1)	0	0	2	3	Modérée
Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce	2024	PN (+1)	0	0	2	3	Modérée
Ardea alba Linnaeus, 1758	Grande Aigrette	2020	PN (+1)	0	0	1	2	Faible
Strix aluco Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	2014	PN (+1)	0	0	1	2	Faible
Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	2024	PN (+1)	0	0	1	2	Faible

Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	2024	PN (+1)	0	0	1	2	Faible
Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	2021	PN (+1)	0	0	1	2	Faible
Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	2023	PN (+1)	0	0	1	2	Faible
Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	2024	PN (+1)	0	0	0	1	Faible

Faune vertébrée – Les reptiles et amphibiens

Lézards, Serpents (Squamates) – Tortues, Anoures (Grenouilles, crapauds) et urodèles (Tritons, Salamandre)

Recensement en **France métropolitaine** (TAXREFv16) : **97 espèces** présentes, dont **17** ont été introduites sur le territoire et résultent, notamment, d'activités humaines.

Statuts de conservation (liste rouge UICN, 42 espèces évaluées) :

- Espèces menacées d'extinction (CR, EN, VU) : 17
- Espèces à surveiller (NT, DD) : **20**

En **Isère**, **34** espèces ont été évaluées (liste d'alerte) :

=> **8** sont menacées d'extinction et **8** sont à surveiller

Recensement sur site : 8 espèces (2 Lézards, 0 Serpents, 0 Tortues, 3 tritons, 3 grenouilles)

- observations actuelles (moins de 5 ans) : 7
- observations récentes (5 à 10 ans) : 0
- observations anciennes (plus de 10 ans, avant 2014) : 1

Etudes des cortèges ou des populations

- Données opportunistes
- Inventaire par amphicapts des tritons (2024)

Niveau de connaissance : **Faible (reptiles)** / Moyen / **Bon (amphibiens)** / Très bon

Espèces recensées (cumul) / Nb d'observations annuelles

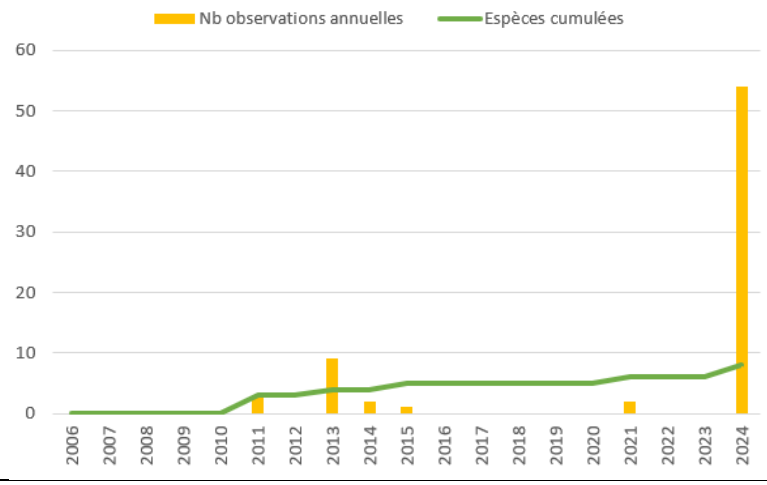

Patrimonialité

Critères relatifs à la menace d'extinction pesant sur une espèce (statut de conservation)

- Listes rouges : Monde (2022), Europe (2022), France métropolitaine (2015), Rhône-Alpes (2015)
- Statut de conservation de la faune vertébrée terrestre de l'Isère (liste d'alerte 2015)

Critères relatifs aux mesures de protection visant une espèce (statut de protection)

- Espèces listées aux articles 2 et 3 de l'Arrêté du 8 janvier 2021
- Espèces listées aux annexes II et IV de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore (1992)

Sur le site : 1 espèces menacées, 0 à surveiller, 8 protégées

Responsabilités : les enjeux de préservation

Nom latin	Nom vernaculaire	Dernière obs.	Protection (PN : France / PR : Région)	Note sensib.	Note représ.	Note rôle foncti.	Note	Niveau de responsabilité
Triturus cristatus (Laurenti, 1768)	Triton crêté (Le)	2024	PN (+1)	2	2*	3	8	Majeure
Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile (La)	2024	PN (+1)	0	2*	3	6	Forte
Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768)	Triton alpestre (Le)	2024	PN (+1)	1	0	3	5	Modérée
Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)	Triton palmé (Le)	2024	PN (+1)	1	0	3	5	Modérée
Podarcis muralis (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles (Le)	2024	PN (+1)	0	1	3	4	Modérée
Lacerta bilineata Daudin, 1802	Lézard à deux raies (Le)	2024	PN (+1)	0	1	3	4	Modérée
Hyla meridionalis Böttger, 1874	Rainette méridionale (La)	2015	PN (+1)	0	2	0	3	Modérée

*Note ajustée, cet ENS est la seule station connue de l'espèce en Isère Rhodanienne pour le triton crêté. La grenouille agile est quant à elle rare dans la plaine alluviale du Rhône sur ce secteur.

Triturus cristatus : Découvert en 1988, l'espèce semble bien se maintenir sur le site. Une trentaine d'individus adultes ont été recensés en 2024. L'espèce semble présente en plusieurs endroits du plateau selon plusieurs témoignages.

Rana dalmatina : Découverte en 2024 grâce à la présence d'une ponte, l'espèce semble présente, mais peu abondante.

Faune invertébrée – Les insectes

Odonates (Libellules, demoiselles) – Lépidoptères (Papillons) – Orthoptères (Grillons, criquets, sauterelles)

Recensement en **France métropolitaine** (TAXREFv16) : **5950 espèces** présentes, **95** ont été introduites sur le territoire suite, notamment, à des activités humaines.

Statuts de conservation (liste rouge UICN, 489 espèces évaluées) :

- Espèces menacées d'extinction (CR, EN, VU) : **42**
- Espèces à surveiller (NT, DD) : **66**

En **Isère**, **437** espèces ont été évaluées (liste d'alerte) :

=> **68** sont menacées d'extinction et **121** sont à surveiller

Parmi les 33 espèces d'odonates prioritaires du Plan National d'Actions 2020-2030, **18** sont présentes en Isère

Parmi les 38 espèces de lépidoptères prioritaires du Plan National d'Actions 2018-2028, **18** sont présentes en Isère

Recensement sur site : 13 espèces (8 lépidoptères, 4 odonates, 1 orthoptères)

- observations actuelles (moins de 5 ans) : 7
- observations récentes (5 à 10 ans) : 1
- observations anciennes (plus de 10 ans, avant 2014) : 5

Etudes des cortèges ou des populations

- Données opportunistes

Niveau de connaissance : **Faible** / Moyen / Bon / Très bon

Espèces recensées (cumul) / Nb d'observations annuelles

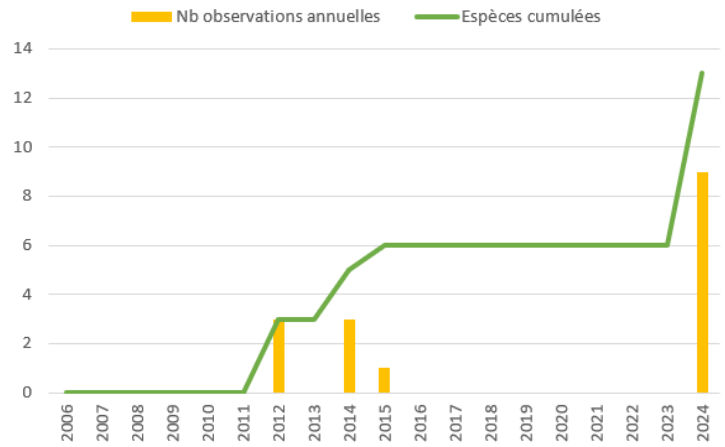

Patrimonialité

Critères relatifs à la menace d'extinction pesant sur une espèce (statut de conservation)

- Listes rouges : Monde (2022), Europe (2022), France métropolitaine (2016), Rhône-Alpes (2014)
- Statut de conservation des Libellules de l'Isère (liste d'alerte 2013)

Critères relatifs aux mesures de protection visant une espèce (statut de protection)

- Espèces listées aux articles 2 et 3 de l'Arrêté du 23 avril 2007
- Espèces listées aux annexes II et IV de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore (1992)

Sur le site : 0 espèces menacées, 0 à surveiller, 0 protégées

Responsabilités : les enjeux de préservation

Aucune espèce patrimoniale de connue sur l'ENS.

Flore – Les plantes vasculaires

Ptéridophytes – Gymnospermes – Angiospermes (mono et dicotylédones)

Recensement en **France métropolitaine** (TAXREFv16) : **9755 espèces** présentes, dont **3030** ont été introduites sur le territoire et résultent, notamment, d'activités humaines parmi lesquelles 2155 sont des espèces cultivées.

Statuts de conservation (liste rouge UICN, 6070 espèces évaluées) :

- Espèces menacées d'extinction (CR, EN, VU) : **421**
- Espèces à surveiller (NT, DD) : **694**

En **Rhône-Alpes**, **3312** espèces ont été évaluées (CBNA) :
=> **519** sont menacées d'extinction et **651** sont à surveiller

Recensement sur site : 89 espèces
- observations actuelles (moins de 5 ans) : 16
- observations récentes (5 à 10 ans) : 0
- observations anciennes (plus de 10 ans, avant 2014) : 73

Etudes des cortèges ou des populations
- Données opportunistes

Niveau de connaissance : **Faible** / Moyen / Bon / Très bon

Espèces recensées (cumul) / Nb d'observations annuelles

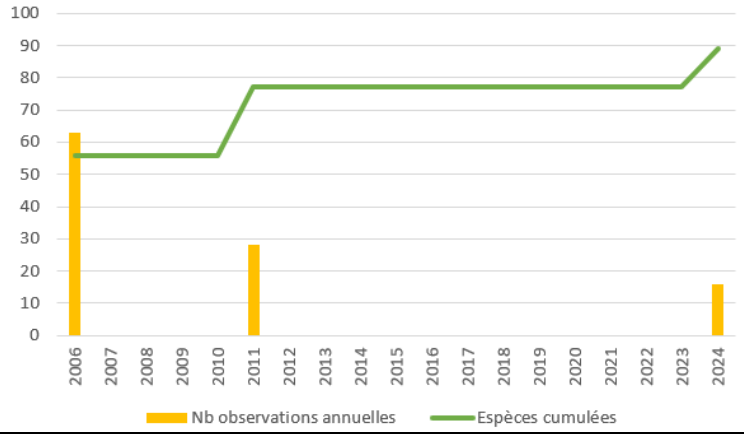

Patrimonialité

Critères relatifs à la menace d'extinction pesant sur une espèce (statut de conservation)
- Listes rouges : Monde (2022), Europe (2022), France métropolitaine (2018), Rhône-Alpes (2015)

Critères relatifs aux mesures de protection visant une espèce (statut de protection)
- Espèces protégées sur le territoire français listées aux articles 1 et 2 de l'Arrêté du 20 janvier 1982
- Espèces protégées sur le territoire rhônalpin ou isérois listées aux articles 1 et 3 de l'Arrêté du 4 décembre 1990
- Espèces protégées en Isère listées à l'article 2 de l'Arrêté du 22 octobre 2010
- Espèces listées aux annexes II et IV de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore (1992)

Sur le site : 1 espèces menacées, 1 à surveiller, 2 protégées

Responsabilités : les enjeux de préservation

Nom latin	Nom vernaculaire	Dernière obs.	Protection (PN : France / PR : Région)	Note sensib.	Note représ.	Note rôle foncti.	Note	Niveau de responsabilité
Elatine alsinastrum L., 1753	Élatine fausse alsine	2006	PR (+1)	2	2	3	8	Majeure
Crassula tillaea Lest.-Garl., 1903	Crassule tillée	2006		0	3	1	6	Forte
Dianthus armeria L., 1753	Œillet armérie	2006	Pdep (+1)	0	0	1	2	Faible

Elatine alsinastrum : Cette petite plante des marécages et des limons (mares, fossé, étang) occupant les rives temporairement inondées, a été découverte dans les chenaux du Lac Jacob en juin 2006. Connue dans seulement 2 autres stations en Isère (St Savin et Pommier de Beaurepaire), cette découverte ajoute un intérêt patrimonial supplémentaire à ce site. Par manque de prospection, l'espèce n'a pas été revue depuis. L'état de la population est donc actuellement inconnu.

Crassula tillaea : Cette Crassulacée est une minuscule plante des milieux arides (sables et les argiles) ponctuellement humides (au printemps). Les fleurs sont très peu visibles à l'œil nu. Cette plante ne possède aucun statut de protection particulier, mais la station découverte sur la parcelle de la Mare FRAPNA en 2007 est la première en Isère. En Drôme, l'espèce est rare. Non revue depuis, l'espèce à surement disparue du site au vu de la fixation des prairies sableuses, cela reste à confirmer.

Bilan des connaissances

Depuis 2006, et l'inventaire réalisé préalablement à la labélisation de l'ENS, **156 espèces** ont été recensées sur l'ENS (sous-espèces et variétés comprises). **Ce nombre laisse apparaître un manque de données crucial**. Certains taxons sont plus concernés que d'autres par ce manque.
Le graphique ci-dessous illustre la répartition des espèces connues par groupe taxonomique.

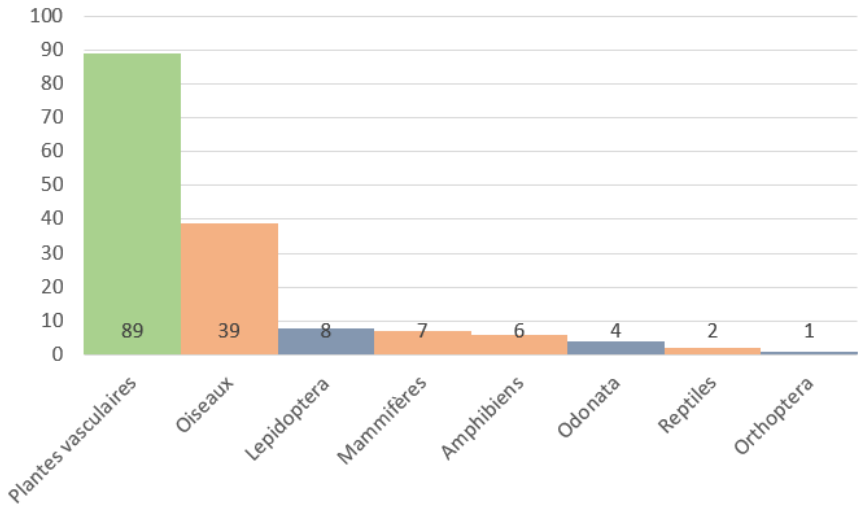

Bien que dominant, avec 89 espèces répertoriées, le groupe des plantes vasculaires reste peu connu sur ce site. C'est notamment le cas concernant les taxons à responsabilité pour l'ENS, comme l'élatine fausse-alsine, dont la seule donnée date de 2006. Il n'existe également aucune donnée de fougère ou de mousse.
Le manque de données est également important concernant la faune invertébrée. Que ce soit concernant les lépidoptères ou les odonates par exemple…
Le groupe le mieux connu est celui des amphibiens. Le site ayant été avant tout labéllisé pour le triton crêté, ce groupe taxonomique a ainsi été suivi, notamment en 2024 dans le cadre de l'écriture du présent diagnostic.

Nombre d'observations

On dénombre un total de 309 observations. Ce nombre vient confirmer l'analyse précédente : l'ENS fait face à un défaut de connaissances. Ceci s'explique facilement, le site n'ayant pas encore eu de plan de gestion, presque aucune action n'y ont été conduites. C'est notamment le cas des inventaires et suivis. Ce plan de gestion sera donc l'occasion d'améliorer les connaissances via la mise en œuvre d'actions de suivi scientifique.

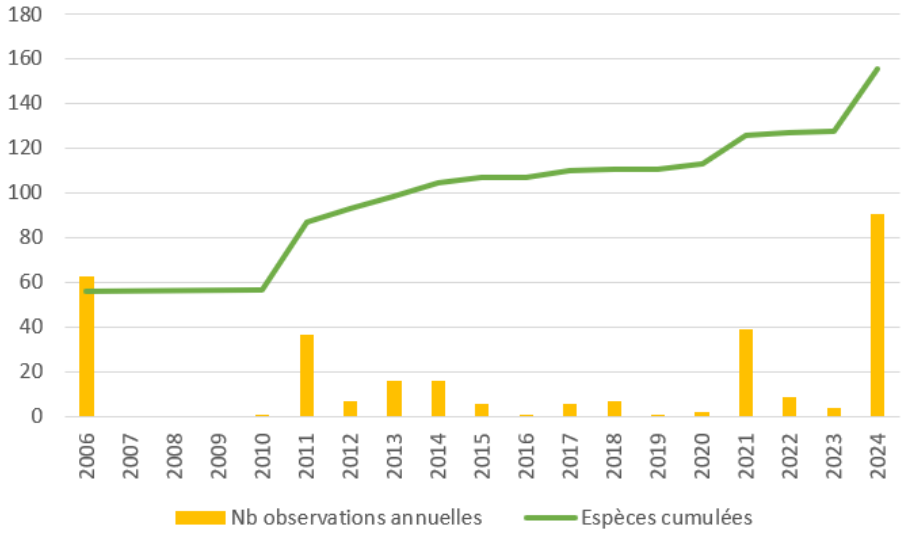

Les habitats naturels

Etant donné qu'aucune cartographie d'habitats n'a été réalisée, aucune donnée n'existe sur les alliances ou associations présentes sur l'ENS. Néanmoins, il a été proposé la carte suivante. Elle pourra servir de base pour un travail de cartographie à programmer dans le plan d'action si cela s'avère nécessaire. Grâce à cette cartographie, les zones les plus sensibles ont pu être identifiées à dire d'expert.

Habitats et végétations recensés sur le site : 0

Niveau de connaissance : **Faible** / Moyen / Bon / Très bon

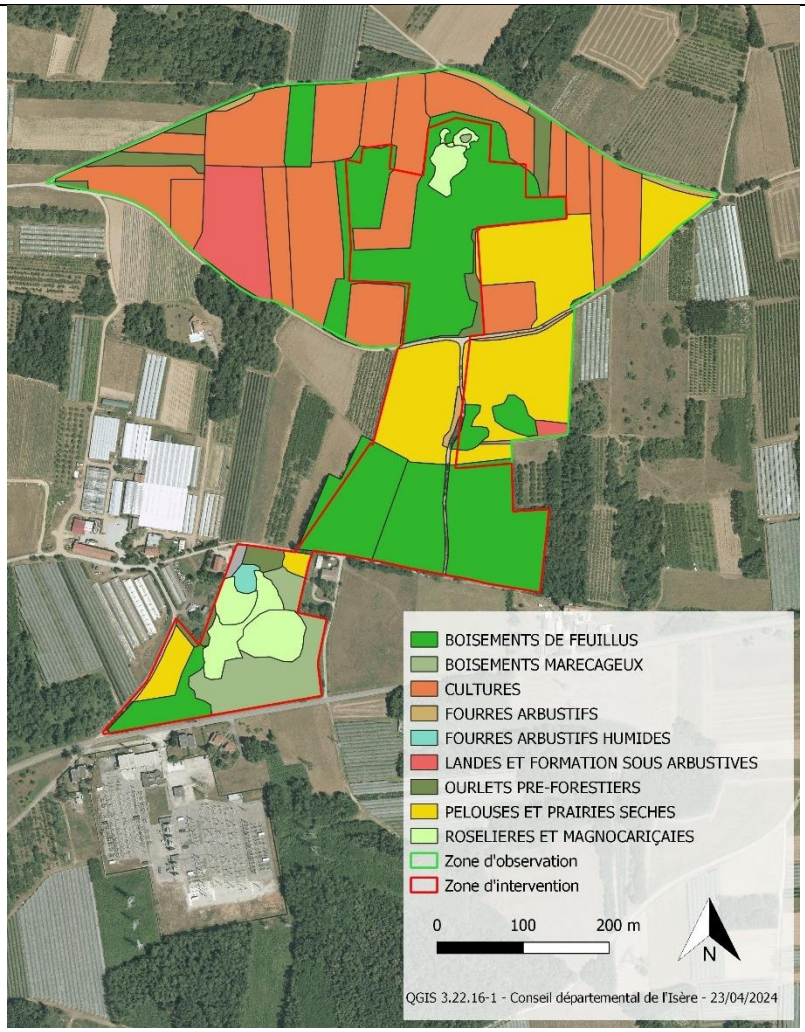

Carte 16 : Cartographie d'habitats sommaire

Analyse :

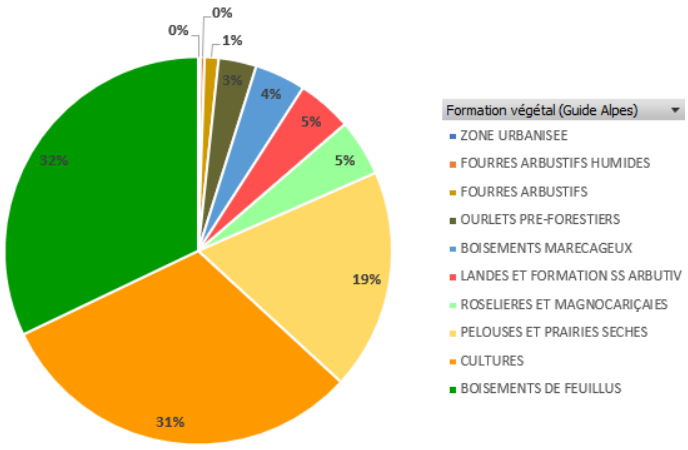

Voici comment sont répartis les grands types d'habitats sur site (zone d'observation comprise). On retrouve principalement des boisements de feuillus (1/3 de la surface), tantôt dominés par des chênes ou des châtaigniers, tantôt par du robinier. Sur un second tiers, nous retrouvons les zones de cultures (vergers, serres, champs…), il faut tout de même préciser qu'en zone d'intervention, seule une parcelle cultivée est présente.

Les pelouses sur sol sableux viennent ensuite. Elles sont globalement en voie de stabilisation, aucune espèce patrimoniale n'y ayant été observée, mais à fort potentiel de restauration. Finalement, les milieux humides ne recouvrent que 9 % de l'ensemble (boisements humides, roselières, cariçaies…).

Responsabilités : les enjeux de préservation
Grâce à cette cartographie, il est possible d'identifier les zones où les habitats d'intérêts sont présents, le tout complété à dire d'expert. Pour appuyer le dire d'expert, les habitats ayant un rôle important dans le cycle de vie des espèces à responsabilités ainsi que jouant un rôle de service écosystémique ont été retenus (stockage d'eau, stockage carbone…).
- Les zones humides (roselières et magnocariçaies, et les boisements et ourlets humides) représentent un **enjeu majeur ;** - Les prairies sur sables revêtent un **enjeu fort** ; - Les boisements de feuillus non colonisés par le robinier, un **enjeu modéré** ; - Le reste représentant des **enjeux faibles** à nuls (pour les zones de cultures).

Responsabilités du site – Synthèse, états de conservation.

(enjeux de conservation du patrimoine naturel)

Organisation fonctionnelle des habitats et espèces pour lesquels le site possède une responsabilité
=> Structuration des enjeux de conservation
Etat de conservation d'un habitat : selon sa surface, sa structure, ses fonctions et les altérations
Etat de conservation d'une espèce : selon les effectifs de la population, la capacité d'accueil du site

Enjeux globaux de conservation :
(surface cartographiée : 10.9 ha en ZI, 23.4 ha au total)

1- Les lacs et milieux humides associés ; 2.2 ha ZI, 0 ha ZO – Etat dégradé

2- Les prairies sur sol sableux ; 1.4 ha ZI, 2.9 ha ZO – Etat dégradé

3- Les boisements thermophiles ; 5.9 ha ZI, 0 ha ZO – Etat dégradé

4- Ourlets, haies, landes et boisements colonisés par le robinier ; 1.4 ha ZI, 3.3 ha ZO

Espèces emblématiques – Etat conservation :

- Triton crêté : 8 – Bon état
- Elatine fausse alsine : 8 - Inconnu
- Grenouille agile : 6 - Inconnu
- Crassule tillée : 6 – Disparue ?
- Triton alpestre : 5 – Bon état
- Triton palmé : 5 – Bon état
- Bruant des roseaux : 5 – Disparu ?
- Bouscarle de cetti : 4 – Bon état
- Grive litorne : 4
- Lézard des murailles : 4
- Lézard à deux raies : 4
- Rainette méridionale : 3 - Inconnu
- Pipistrelle commune : 3
- Barbastelle d'Europe : 3
- Pipistrelle de Kuhl : 3
- Pic vert : 3
- Verdier d'Europe : 3
- Bruant zizi : 3
- Pouillot véloce : 3
- …

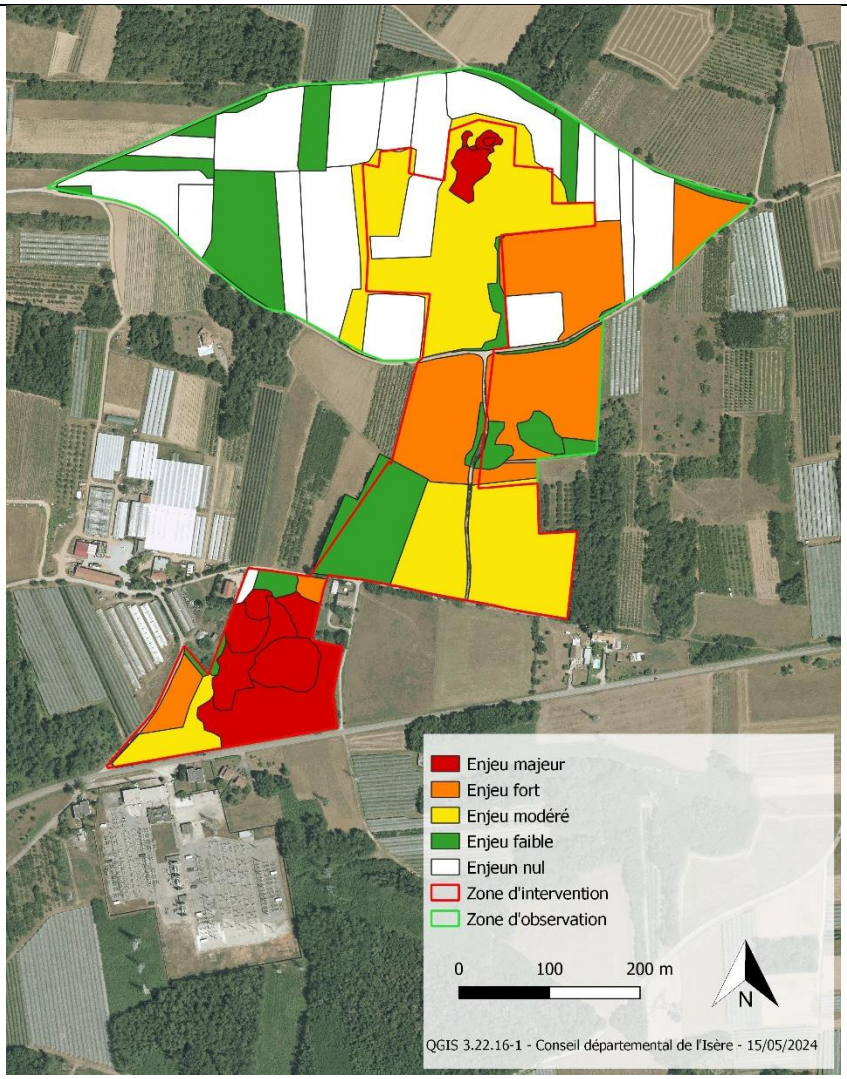

Carte 17 : Cartographie des enjeux habitats

Enjeu 1 : Les lacs et milieux humides associés :

Habitats :

- Roselières et magnocariçaies
- Aulnaies et peupleraies
- Herbiers d'eau libre (relictuels)

Espèces :

- Triton crêté
- Elatinne fausse-alsine
- Grenouille agile
- Triton palmé
- Triton alpestre
- Bruant des roseaux
- Bouscarle de cetti
- Rainette méridionale

Enjeu 2 : Les prairies sur sol sableux :

Habitat :

- Prairies sur sables stabilisés

Espèces :

- Crassule tillée

Enjeu 3 : Les boisements thermophiles

Habitat :

- Chênaies
- Châtaigneraies

Espèces :

- Grive litorne
- Pipistrelle commune
- Barbastelle d'Europe
- Pipistrelle de Kuhl
- Pic vert
- Verdier d'Europe
- Refuge hivernal pour les amphibiens

ACCUEIL DU PUBLIC
Contraintes

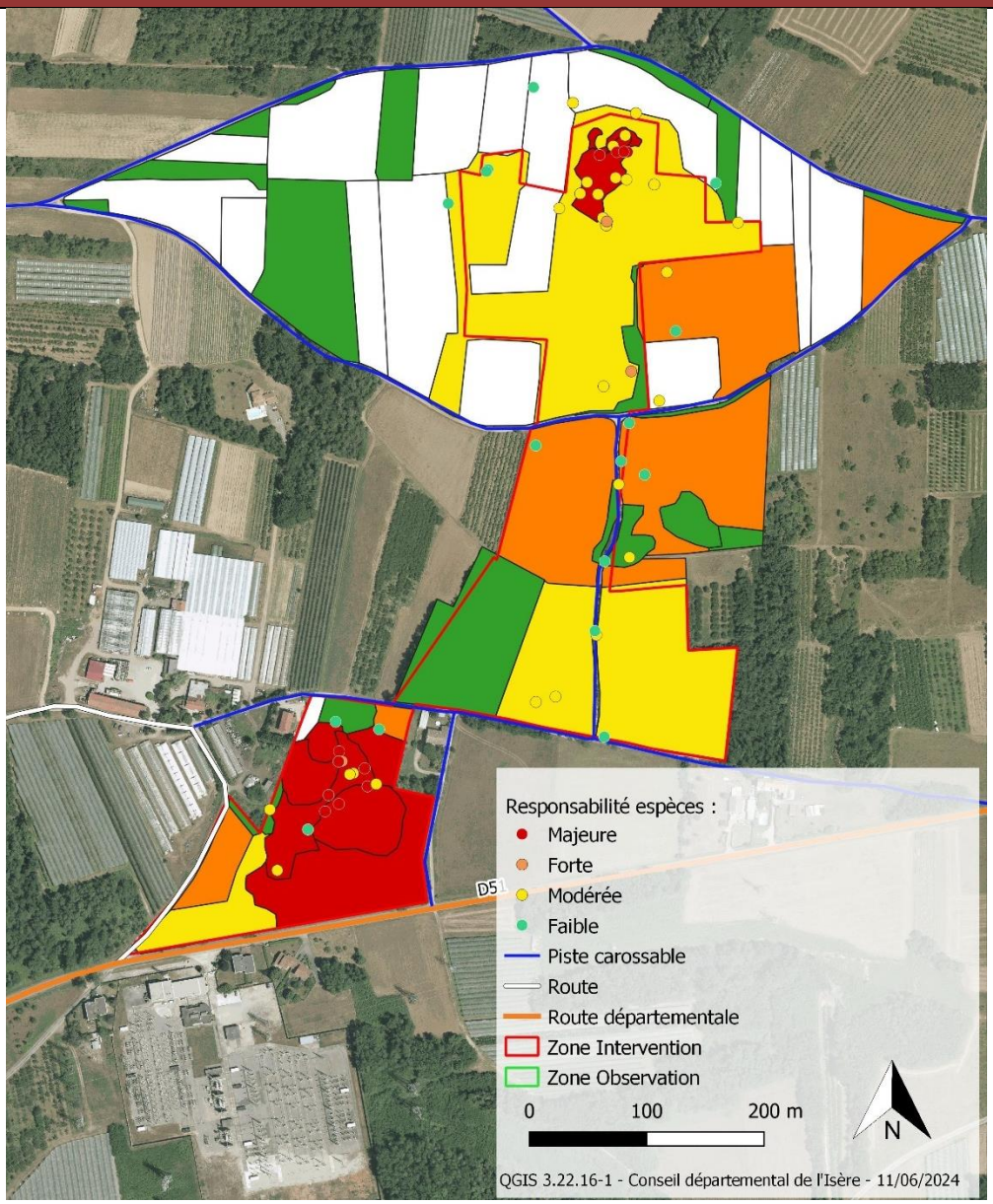

Carte 18 : Répartition des habitats (surfaces) et espèces (points) à responsabilité pour au sein de l'ENS.

Sensibilité faune/flore

Les enjeux habitats et espèces se concentrent principalement au niveau du lac Jacob et du petit lac, les deux secteurs de zones humides du site. Actuellement, aucun accès n'est possible facilement vers ces deux points, bien ceinturés par des ronces et des boisements. Une réflexion est à mener sur la nécessité ou non de les rendre en partie accessibles au public (en aménagement léger). Leur situation isolée pouvant les préserver de certains comportements délictueux (dépôt de déchets, introduction de poissons…), mais cela limite l'imprégnation des visiteurs.

Chasse et autres activités socio-économiques

Site chassé : **Oui** / ~~non~~
Périodes de chasse : Durant les périodes d'ouverture de la chasse en Isère (mi-septembre – fin février)
Battues : Rarement, mais possibles, un lien est à construire avec l'ACCA de Salaise-sur-Sanne dans le cas où du public serait incité à venir sur l'ENS, afin de garantir leur sécurité.

Règlementation, modalités d'ouverture

Présence d'un règlement intérieur ? ~~Oui~~ / **Non**

Annexes :

Annexe 1 : Carte de la Réglementation des boisements :

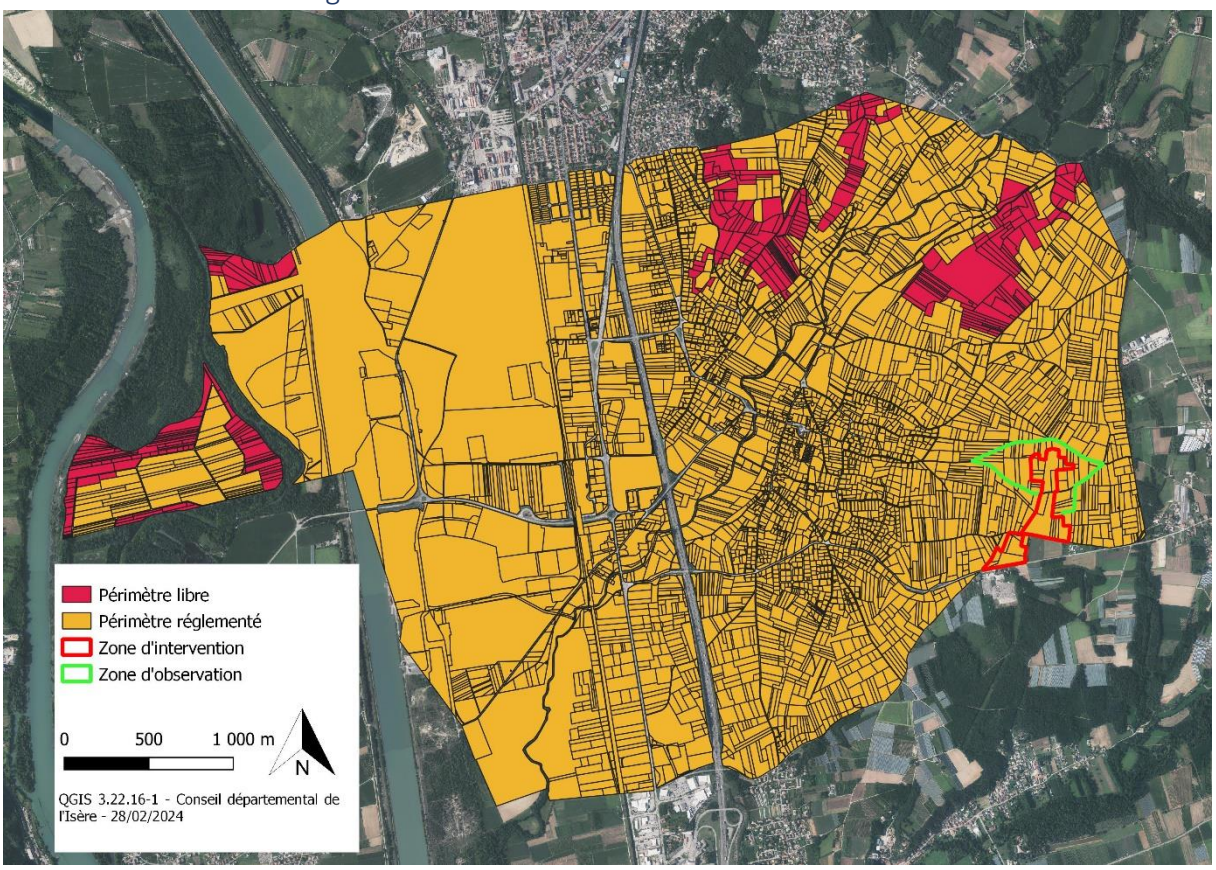

Annexe 2 : Liste des espèces observées sur site :

Groupe	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Rang du taxon	Dernière obs.
Amphibiens	**Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768)**	Triton alpestre (Le)	ES	21/03/2024
Amphibiens	**Lissotriton Bell, 1839**	Lissotriton	GN	26/06/2013
Amphibiens	**Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)**	Triton palmé (Le)	ES	21/03/2024
Amphibiens	**Pelophylax Fitzinger, 1843**	Pélophylax	GN	27/05/2021
Amphibiens	**Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838**	Grenouille agile (La)	ES	19/03/2024
Amphibiens	**Triturus cristatus (Laurenti, 1768)**	Triton crêté (Le)	ES	21/03/2024
Amphibiens	**Hyla meridionalis Böttger, 1874**	Rainette méridionale (La)	ES	22/04/2015
Angiospermes	**Agrostis canina L., 1753 [nom. et typ. cons.]**	Agrostide des chiens, Agrostide canine, Traînasse, Agrostis des chiens	ES	15/06/2006
Angiospermes	**Agrostis capillaris L., 1753**	Agrostide capillaire, Agrostide commune, Agrostis capillaire	ES	15/06/2006
Angiospermes	**Ambrosia artemisiifolia L., 1753**	Ambroisie à feuilles d'armoise, Ambroise élevée, Ambroisie annuelle	ES	15/06/2006
Angiospermes	**Andryala integrifolia L., 1753**	Andryale à feuilles entières, Andryale sinueuse	ES	15/06/2006
Angiospermes	**Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963**	Brome à deux étamines, Anisanthe à deux étamines	ES	19/05/2011
Angiospermes	**Anisantha madritensis (L.) Nevski, 1934**	Anisanthe de Madrid, Brome de Madrid	ES	19/05/2011
Angiospermes	**Anthemis arvensis L., 1753**	Anthémide des champs, Anthémis des champs, Camomille sauvage	ES	15/06/2006
Angiospermes	**Anthoxanthum odoratum L., 1753**	Flouve odorante	ES	18/03/2024
Angiospermes	**Apera spica-venti (L.) P.Beauv., 1812**	Apère jouet-du-vent, Agrostide jouet-du-vent, Jouet-du-vent	ES	15/06/2006
Angiospermes	**Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842**	Fausse arabette de Thalius, Arabette de Thalius, Arabette des dames	ES	15/06/2006
Angiospermes	**Artemisia campestris L., 1753**	Armoise champêtre, Aurone des champs, Armoise rouge	ES	19/05/2011
Angiospermes	**Artemisia verlotiorum Lamotte, 1877**	Armoise, Herbe chinois, Marie-Thérèse	ES	19/05/2011
Angiospermes	**Asparagus officinalis L., 1753**	Asperge officinale, Asperge, Asparagus	ES	19/05/2011
Angiospermes	**Avena barbata subsp. barbata Pott ex Link, 1799**	Avoine barbue	SSES	15/06/2006
Angiospermes	**Bidens frondosa L., 1753**	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu	ES	15/06/2006
Angiospermes	**Bromus hordeaceus L., 1753**	Brome mou, Brome orge	ES	15/06/2006
Angiospermes	**Bunias erucago L., 1753**	Bunias fausse roquette, Roquette des champs	ES	15/06/2006
Angiospermes	**Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792**	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin, Bourse-à-pasteur	ES	18/03/2024
Angiospermes	**Capsella rubella Reut., 1854**	Capselle rougeâtre, Bourse-à-pasteur rougeâtre	ES	15/06/2006
Angiospermes	**Carex acutiformis Ehrh., 1789**	Laîche des marais, Laîche fausse laîche aiguÃ«	ES	15/06/2006
Angiospermes	**Carex disticha Huds., 1762**	Laîche distique	ES	15/06/2006

Groupe	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Rang du taxon	Dernière obs.
Angiospermes	Carex elata All., 1785	Laîche raide, Laîche élevée	ES	19/05/2011
Angiospermes	Carex leporina L., 1753	Laîche patte-de-lièvre, Laîche des lièvres, Laîche à épis ovales	ES	15/06/2006
Angiospermes	Carex riparia Curtis, 1783	Laîche des rives	ES	19/05/2011
Angiospermes	Carex vesicaria L., 1753	Laîche vésiculeuse, Laîche à utricules renflés	ES	19/05/2011
Angiospermes	Castanea sativa Mill., 1768	Châtaignier cultivé, Châtaignier, Châtaignier commun	ES	21/02/2024
Angiospermes	Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs, Calcide	ES	15/06/2006
Angiospermes	Cirsium vulgare subsp. vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	SSES	15/06/2006
Angiospermes	Convolvulus sepium L., 1753	Liseron des haies, Liset, Calystégie des haies	ES	15/06/2006
Angiospermes	Crassula tillaea Lest.-Garl., 1903	Crassule tillée,Tillée mousse, Crassule mousse, Mousse fleurie	ES	15/06/2006
Angiospermes	Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style, Epine noire, Bois de mai, Aubépine monogyne	ES	19/05/2011
Angiospermes	Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805	Cynodon dactyle, Petit-chiendent, Chiendent pied-de-poule	ES	15/06/2006
Angiospermes	Cytisus scoparius (L.) Link, 1822	Cytise à balais, Genêt à balais, Sarothamne à balais, Juniesse	ES	21/02/2024
Angiospermes	Dianthus armeria L., 1753	œillet armérie, œillet velu, Armoirie, œillet à bouquet	ES	15/06/2006
Angiospermes	Elatine alsinastrum L., 1753	Elatine fausse alsine, Elatine verticillée, Fausse alsine	ES	15/06/2006
Angiospermes	Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817	Eléocharide des marais, Scirpe des marais, Eléocharis des marais	ES	15/06/2006
Angiospermes	Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant, Chiendent commun, Elytrigie rampante	ES	15/06/2006
Angiospermes	Epilobium hirsutum L., 1753	Epilobe hérissé, Epilobe hirsute	ES	15/06/2006
Angiospermes	Erigeron annuus (L.) Desf., 1804	Erigéron annuel, Vergerette annuelle, Sténactide annuelle	ES	15/06/2006
Angiospermes	Euphorbia cyparissias L., 1753	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux cyprès, Petite ésule	ES	18/03/2024
Angiospermes	Frangula alnus Mill., 1768	Bourdaine, Bois noir, Frangule de Dodone, Bourdaine de Dodone	ES	15/06/2006
Angiospermes	Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante, Gratteron	ES	19/05/2011
Angiospermes	Galium palustre L., 1753	Gaillet des marais	ES	15/06/2006
Angiospermes	Geranium molle L., 1753	Géranium mou, Géranium à feuilles molles	ES	15/06/2006
Angiospermes	Geum urbanum L., 1753	Benoîte des villes, Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	ES	19/05/2011
Angiospermes	Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante, Manne de Pologne	ES	15/06/2006
Angiospermes	Hieracium umbellatum L., 1753	Epervière en ombelle, Epervière à fleurs en ombelle, Accipitrine	ES	15/06/2006
Angiospermes	Hypochaeris glabra L., 1753	Porcelle glabre, Porcelle des sables	ES	15/06/2006
Angiospermes	Ilex aquifolium L., 1753	Houx commun, Houx	ES	21/02/2024
Angiospermes	Juncus bufonius L., 1753	Jonc des crapauds	ES	15/06/2006

Groupe	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Rang du taxon	Dernière obs.
Angiospermes	Juncus conglomeratus L., 1753	Jonc aggloméré	ES	15/06/2006
Angiospermes	Juncus effusus L., 1753	Jonc épars	ES	21/02/2024
Angiospermes	Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge	ES	18/03/2024
Angiospermes	Lapsana communis subsp. communis L., 1753	Lampsane commune, Graceline	SSES	15/06/2006
Angiospermes	Lathyrus sphaericus Retz., 1783	Gesse sphérique, Gesse à fruits ronds, Gesse à graines rondes	ES	15/06/2006
Angiospermes	Lolium perenne L., 1753	Ivraie vivace, Ray-grass anglais	ES	15/06/2006
Angiospermes	Lychnis flos-cuculi L., 1753	Lychnide fleur-de-coucou, Lychnis fleur-de-coucou, Fleur-de-coucou, œil-de-perdrix	ES	22/04/2024
Angiospermes	Lycopus europaeus L., 1753	Lycope d'Europe, Chanvre d'eau, Marrube aquatique, Herbe des Egyptiens	ES	15/06/2006
Angiospermes	Lysimachia arvensis subsp. arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque des champs, Mouron rouge, Mouron des champs, Fausse morgeline	SSES	15/06/2006
Angiospermes	Lysimachia vulgaris L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire, Chasse-bosse	ES	15/06/2006
Angiospermes	Malva sylvestris L., 1753	Mauve sylvestre, Grande mauve, Mauve sauvage	ES	19/05/2011
Angiospermes	Matricaria chamomilla L., 1753	Matricaire camomille, Camomille sauvage, Matricaire déchirée	ES	15/06/2006
Angiospermes	Muscari neglectum Guss. ex Ten., 1842	Muscari négligé, Muscari à grappes, Muscari négligé	ES	15/06/2006
Angiospermes	Myosotis ramosissima Rochel, 1814	Myosotis très rameux, Myosotis rameux, Myosotis hérissé	ES	18/03/2024
Angiospermes	Myosotis scorpioides L., 1753	Myosotis faux scorpion, Myosotis des marais	ES	19/05/2011
Angiospermes	Narcissus pseudonarcissus L., 1753	Narcisse faux narcisse, Jonquille des bois, Jonquille, Narcisse trompette	ES	21/02/2024
Angiospermes	Onopordum acanthium L., 1753	Onoporde acanthe, Onopordon faux acanthe	ES	19/05/2011
Angiospermes	Oreoselinum nigrum Delarbre, 1800	Oréosélin noir	ES	15/06/2006
Angiospermes	Ornithopus perpusillus L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat	ES	15/06/2006
Angiospermes	Papaver rhoeas L., 1753	Coquelicot, Grand coquelicot, Pavot coquelicot	ES	19/05/2011
Angiospermes	Persicaria amphibia (L.) Gray, 1821	Persicaire amphibie, Persicaire flottante, Renouée amphibie	ES	15/06/2006
Angiospermes	Phalaris arundinacea subsp. arundinacea L., 1753	Alpiste roseau, Baldingère faux roseau, Fromenteau	SSES	15/06/2006
Angiospermes	Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Phragmite austral, Roseau, Roseau commun, Roseau à balais, Phragmite commun	ES	19/05/2011
Angiospermes	Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Petit plantain, Herbe Caroline, Ti-plantain	ES	18/03/2024
Angiospermes	Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	ES	19/05/2011
Angiospermes	Populus alba L., 1753	Peuplier blanc	ES	15/06/2006
Angiospermes	Populus tremula L., 1753	Peuplier tremble, Tremble	ES	15/06/2006
Angiospermes	Prunus spinosa L., 1753	Prunier épineux, Epine noire, Prunellier, Pelossier	ES	19/05/2011

Groupe	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Rang du taxon	Dernière obs.
Angiospermes	Psammophiliella muralis (L.) Ikonn., 1976	Gypsophile des murailles, Gypsophile des moissons, Gypsophile des murs, Gypsophile des champs	ES	15/06/2006
Angiospermes	Quercus petraea (Matt.) Liebl., 1784	Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets	ES	19/05/2011
Angiospermes	Ranunculus flammula L., 1753	Renoncule flammette, Renoncule flammette, Petite douve, Flammule	ES	15/06/2006
Angiospermes	Raphanus raphanistrum subsp. raphanistrum L., 1753	Radis ravenelle, Ravenelle, Radis sauvage	SSES	15/06/2006
Angiospermes	Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia, Acacia blanc, Robinier, Robinier faux acacia	ES	21/02/2024
Angiospermes	Rorippa palustris (L.) Besser, 1821	Rorippe des marais, Rorippe faux cresson, Cresson des marais	ES	15/06/2006
Angiospermes	Rumex acetosa L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Patience oseille, Oseille des prés, Rumex oseille, Grande oseille, Oseille commune, Surelle	ES	19/05/2011
Angiospermes	Rumex acetosella L., 1753	Patience petite-oseille, Petite oseille, Oseille des brebis, Surelle	ES	15/06/2006
Angiospermes	Rumex conglomeratus Murray, 1770	Patience agglomérée, Oseille agglomérée, Rumex aggloméré	ES	15/06/2006
Angiospermes	Ruscus aculeatus L., 1753	Fragon piquant, Fragon, Petit houx, Buis piquant, Fragon petit houx	ES	21/02/2024
Angiospermes	Sagina apetala Ard., 1763	Sagine apétale, Sagine sans pétales	ES	15/06/2006
Angiospermes	Salix alba L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Saule blanc, Saule commun, Osier blanc	ES	15/06/2006
Angiospermes	Salix caprea L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres, Marsaule, Marsault	ES	19/05/2011
Angiospermes	Salix cinerea L., 1753	Saule cendré	ES	15/06/2006
Angiospermes	Sanguisorba officinalis L., 1753	Sanguisorbe officinale, Grande pimprenelle, Sanguisorbe, Pimprenelle officinale	ES	19/05/2011
Angiospermes	Saponaria officinalis L., 1753	Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon	ES	18/03/2024
Angiospermes	Schoenoplectus lacustris (L.) Palla, 1888	Schénoplecte des lacs, Jonc des chaisiers, Jonc des tonneliers, Scirpe des lacs	ES	19/05/2011
Angiospermes	Scleranthus annuus subsp. annuus L., 1753	Scléranthe annuel, Gnavelle annuelle	SSES	15/06/2006
Angiospermes	Silene latifolia Poir., 1789	Silène à feuilles larges, Silène à larges feuilles, Compagnon blanc	ES	19/05/2011
Angiospermes	Solanum dulcamara L., 1753	Morelle douce-amère, Douce amère, Bronde	ES	15/06/2006
Angiospermes	Solidago gigantea Aiton, 1789	Tête d'or	ES	21/02/2024
Angiospermes	Sparganium erectum L., 1753	Rubanier dressé, Ruban-d'eau, Rubanier rameux	ES	15/06/2006
Angiospermes	Spergula arvensis L., 1753	Spargoute des champs, Spergule des champs, Espargoute des champs, Spargelle	ES	15/06/2006
Angiospermes	Tragopogon dubius Scop., 1772	Salsifis douteux, Grand salsifis	ES	15/06/2006
Angiospermes	Trifolium arvense L., 1753	Trèfle des champs, Trèfle Pied-de-lièvre, Pied-de-lièvre	ES	15/06/2006
Angiospermes	Trifolium campestre Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance	ES	15/06/2006
Angiospermes	Typha angustifolia L., 1753	Massette à feuilles étroites	ES	19/05/2011
Angiospermes	Typha latifolia L., 1753	Massette à feuilles larges, Massette à larges feuilles	ES	15/06/2006

Groupe	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Rang du taxon	Dernière obs.
Angiospermes	Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	ES	19/05/2011
Angiospermes	Veronica scutellata L., 1753	Véronique à écus, Véronique à écusson, Véronique à écuelles	ES	15/06/2006
Angiospermes	Vicia lutea L., 1753	Vesce jaune	ES	15/06/2006
Angiospermes	Vicia villosa Roth, 1793	Vesce velue, Vesce des sables	ES	15/06/2006
Angiospermes	Viola odorata L., 1753	Violette odorante	ES	21/02/2024
Angiospermes	Vitis vinifera L., 1753	Vigne, La Vigne	ES	19/05/2011
Angiospermes	Vulpia bromoides (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux brome	ES	15/06/2006
Insectes	Anax imperator Leach, 1815	Anax empereur (L')	ES	03/06/2014
Insectes	Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')	ES	21/03/2024
Insectes	Carcharodus alceae (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée (L')	ES	18/03/2024
Insectes	Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	ES	03/06/2014
Insectes	Gryllus campestris Linnaeus, 1758	Grillon champêtre, Grillon des champs	ES	03/06/2014
Insectes	Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)	ES	18/03/2024
Insectes	Macroglossum stellatarum (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx (Le), Sphinx du Caille-Lait (Le)	ES	18/03/2024
Insectes	Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Egérie (L')	ES	18/03/2024
Insectes	Pieris napi (Linnaeus, 1758)	Piéride du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)	ES	18/03/2024
Insectes	Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le), Robert-le-diable (Le), C-blanc (Le)	ES	07/03/2015
Insectes	Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu (La)	ES	11/06/2012
Insectes	Sympetrum sanguineum (O.F. MÃ¼ller, 1764)	Sympétrum sanguin (Le), Sympétrum rouge sang (Le)	ES	11/06/2012
Insectes	Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')	ES	21/02/2024
Mammifères	Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)	Barbastelle d'Europe, Barbastelle	ES	09/08/2021
Mammifères	Lepus europaeus Pallas, 1778	Lièvre d'Europe	ES	18/03/2024
Mammifères	Meles meles (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen, Blaireau	ES	22/04/2024
Mammifères	Myocastor coypus (Molina, 1782)	Ragondin	ES	19/03/2024
Mammifères	Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	ES	09/08/2021
Mammifères	Pipistrellus Kaup, 1829	(vide)	GN	09/08/2021
Mammifères	Pipistrellus kuhlii (Natterer in Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	ES	09/08/2021
Mammifères	Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	ES	13/07/2021
Mammifères	Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	ES	09/08/2021

Groupe	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Rang du taxon	Dernière obs.
Mammifères	Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	ES	09/08/2021
Mammifères	Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)	Oreillard roux, Oreillard septentrional	ES	13/07/2021
Mammifères	Plecotus austriacus (J. B. Fischer, 1829)	Oreillard gris, Oreillard méridional	ES	13/07/2021
Mammifères	Plecotus E. Geoffroy Saint-Hilaire, 1818	(vide)	GN	09/08/2021
Oiseaux	Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte	ES	04/06/2024
Oiseaux	Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Canard colvert	ES	03/06/2014
Oiseaux	Ardea alba Linnaeus, 1758	Grande Aigrette	ES	06/12/2020
Oiseaux	Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	ES	18/03/2024
Oiseaux	Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	ES	01/01/2023
Oiseaux	Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	ES	27/05/2021
Oiseaux	Cettia cetti (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	ES	04/06/2024
Oiseaux	Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	ES	27/05/2021
Oiseaux	Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	ES	01/01/2023
Oiseaux	Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	ES	21/02/2024
Oiseaux	Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	ES	21/02/2024
Oiseaux	Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	ES	27/05/2021
Oiseaux	Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)	Pic mar	ES	01/04/2021
Oiseaux	Emberiza cirlus Linnaeus, 1766	Bruant zizi	ES	27/05/2021
Oiseaux	Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux	ES	21/02/2012
Oiseaux	Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	ES	03/01/2022
Oiseaux	Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	ES	21/02/2024
Oiseaux	Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	ES	06/12/2020
Oiseaux	Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	ES	21/02/2024
Oiseaux	Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	ES	27/05/2021
Oiseaux	Lanius collurio Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	ES	27/05/2021
Oiseaux	Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	ES	27/05/2021
Oiseaux	Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	ES	22/04/2024
Oiseaux	Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	ES	21/03/2024
Oiseaux	Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	ES	07/10/2010

Groupe	Nom Scientifique	Nom vernaculaire	Rang du taxon	Dernière obs.
Oiseaux	**Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)**	Loriot d'Europe, Loriot jaune	ES	27/05/2021
Oiseaux	**Parus major Linnaeus, 1758**	Mésange charbonnière	ES	10/03/2017
Oiseaux	**Phasianus colchicus Linnaeus, 1758**	Faisan de Colchide	ES	18/03/2024
Oiseaux	**Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)**	Rougequeue noir	ES	01/04/2021
Oiseaux	**Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)**	Rougequeue à front blanc	ES	01/04/2021
Oiseaux	**Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)**	Pouillot véloce	ES	18/03/2024
Oiseaux	**Pica pica (Linnaeus, 1758)**	Pie bavarde	ES	01/01/2023
Oiseaux	**Picus viridis Linnaeus, 1758**	Pic vert, Pivert	ES	21/12/2022
Oiseaux	**Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)**	Roitelet à triple bandeau	ES	03/01/2022
Oiseaux	**Sitta europaea Linnaeus, 1758**	Sittelle torchepot	ES	01/04/2021
Oiseaux	**Strix aluco Linnaeus, 1758**	Chouette hulotte	ES	03/06/2014
Oiseaux	**Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758**	Etourneau sansonnet	ES	27/05/2021
Oiseaux	**Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)**	Fauvette à tête noire	ES	27/05/2021
Oiseaux	**Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)**	Troglodyte mignon	ES	03/01/2022
Oiseaux	**Turdus iliacus Linnaeus, 1766**	Grive mauvis	ES	22/01/2011
Oiseaux	**Turdus merula Linnaeus, 1758**	Merle noir	ES	21/12/2022
Oiseaux	**Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831**	Grive musicienne	ES	01/04/2021
Oiseaux	**Turdus pilaris Linnaeus, 1758**	Grive litorne	ES	03/12/2016
Reptiles	**Lacerta bilineata Daudin, 1802**	Lézard à deux raies (Le), Lézard vert occidental	ES	18/03/2024
Reptiles	**Podarcis muralis (Laurenti, 1768)**	Lézard des murailles (Le)	ES	18/03/2024